

BIBLIOTHÈQUE
AVR 17 1984
LÉGISLATURE, QUÉBEC

45¢

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL



Le St-Laurent-Echo

88ième année No.20 Mercredi le 11 avril 1984



En face de Saint-André et Notre-Dame-du-Portage:

Les Iles Pèlerins seront conservées

Page 5



A la
**Caisse
Pop
de
Cabano:**

**Rien
ne
va
plus**

Page 12

SPORTS

Billard à blouses:
**Une première
canadienne
à
Rivière-du-Loup**

Page 1 Cahier B

A Cacouna Paroisse:

Les côûteaux volent bas

Page 10

Colloque Eco-Santé:

NON aux produits chimiques- toxiques, demain... l'écologie...

Page 6

Site d'enfouissement
sanitaire de Saint-Hubert

Un cours d'eau à la "source" d'un sérieux problème

Page 7

**POMERLEAU
LES BATEAUX INC.**
84, Blvd Cartier, Rivière-du-Loup, 862-2022

SPÉCIAL DU MOIS
• Chaloupe 14' fibre
7.5 HP Mercury
Rames
Spécial: **1995\$**



**Monsieur
climat**
bois, matériaux... **TOUT**
pour la construction!

Côté & Godbout INC.
124 boul Cartier
Rivière du Loup
862 9316
rue Notre Dame Ouest
Trois Pistoles
851 2004

Sommaire	A noter	P. 17-18-19A	Nécrologie	P. 31B
	Avis publics	P. 18-19A	Mot-mystère	P. 16B
	Horaire	P. 13-14-19-20B	Place aux lecteurs	P. 4
	Carnet professionnel	P. 30-31B	Sons et lumières	P. 21-22-23B
	Répertoire	P. 27B	Petites annonces	P. 25-26-27-28B
	Vestiaire à l'autre	P. 5B	Horoscope	P. 16B
	Mots croisés	P. 16B		

6/4/84 **Mini-Loto**
 \$50,000.00 **234605** Valideuse 6/36 et 6/49
Dépanneur Chez Claude
 61 Témiscouata, Rivière-du-Loup
 862-0471

POLICE EN ALERTE

PAR: ROLLAND MARQUIS



VOLS... Au cours de la dernière semaine, la police a eu à enquêter sur des nombreuses plaintes de vols, qu'il me suffise ici d'en énumérer quelques unes. Dans un premier temps, trois personnes furent prises en flagrant délit de vol à l'étalage. Toutes trois devront comparaître devant la Cour pour y recevoir leur sentence. Le beau temps vient à peine d'apparaître que déjà des plaintes pour des vols de bicyclettes sont entrées au poste de police. Bien oui, deux vols de ce genre la semaine passée. Dans un autre cas, les voleurs se sont emparés des cadeaux qu'il y avait sur la banquette arrière d'une automobile en stationnement au Centre Commercial et dont les portières n'étaient pas verrouillées. Le dernier vol a rendu une dame fort mauvaise. En effet, cette dernière avait laissé son manteau, d'une certaine valeur, au vestiaire, et lors de son départ, il ne restait plus qu'un simple manteau, un peu grand et surtout n'ayant pas de grande valeur. Une perte énorme et fort désappointante. Plusieurs soupçons, mais rien de bien fondé.

MÉFAITS... Une semaine presque sans bavure. Je dis presque parfaite, parce que seulement un acte de ce genre a été rapporté à la police au cours de la dernière semaine. Dans le présent cas, il s'agit d'un jeune qui pratiquait son oeil de lynx. Ce jeune lançait des objets après une maison et il s'est arrêté seulement au moment où il a brisé un carreau. Nous devons signaler particulièrement le fait qu'aucun véhicule n'a subi les foudres des malfaiteurs au cours de la dernière semaine. Vous avez bien lu, les véhicules automobiles ont été épargnés la semaine passée, tous ont gardé leur peinture, leur antenne pour la radio et leurs phares intacts. Est-ce que

ce relâchement serait dû à une plus grande vigilance des gens, qui maintenant se font un devoir de rapporter tout ce qu'ils voient à la police. Continuons, nous sommes sur la bonne voie.

INTRODUCTION & VOL... Depuis quelque temps, les voleurs s'attaquent au commerce la nuit et leur but premier ou encore le point de mire, se sont les fonds de caisse, jamais bien élevé mais sur le nombre, le compte commence à être intéressant. Au cours de la dernière semaine, il y a eu trois vols de ce genre. On commence par faire voler en éclats le carreau de la porte arrière, on pénètre à l'intérieur, on se dirige vers la caisse et presque à chaque fois, il y a environ pour \$100.00 dollars de fond de caisse. Le tout disparaît ainsi que le voleur. Une formule nouvelle pour éviter cela serait à penser.

HARCÈLEMENT... Il y a encore des automobiles qui se promènent aux environs des écoles et qui interpellent les jeunes filles. Au cours de la semaine dernière, la chose s'est produite au Centre Culturel et le C.E.G.E.P. et dans une autre occasion, entre le Centre Commercial et le C.E.G.E.P. Une collaboration de tous est à souhaiter afin de mettre la main au collet de ces individus.

ACCIDENTS... Au cours de la dernière période de 7 jours, la police a eu à faire rapport dans seulement neuf accidents. Sur ce nombre, un seul a causé des blessures superficielles à une seule personne. De ce nombre, samedi tard en soirée, un accident matériel est survenu sur le Chemin Témiscouata et fort spectaculaire. En effet, la chaussée étant devenue très glissante, un automobiliste a perdu la maîtrise de son auto et est allé percuter une clôture et une rampe d'escalier en fer. Le tout se termina, par un escalier sectionnée en deux parties, empêchant même les résidents du second plancher d'avoir accès au trottoir et le véhicule a eu le devant très amoché et immobilisé dans le vide. Fort heureusement, aucun blessé.

Bonne semaine!

COMMÉRAGES

UN CERCLE DE PRESSE AU TÉMISCOUATA

Un club de presse prend forme dans la région du Témiscouata. Réunis à deux reprises en mars à Cabano, les membres de la presse régionale ont reconnu d'emblée le besoin de se regrouper au sein d'un cercle de presse. Bonne chance aux confrères Témiscouatans.

SATISFAIT DE SES ÉLUS MUNICIPAUX

Selon un sondage conduit à l'échelle provinciale, 80% des personnes rencontrées sont satisfaites des services offerts par leur municipalité compte tenu des taxes qu'elles paient. Le maire de Saint-Pascal, M. Ernest Ouellet qui est aussi membre du Conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec le soulignait dans un communiqué. Un baume pour les élus municipaux qui reçoivent plus souvent des plaintes et des reproches que des félicitations.

VIA RAIL AVOUE...

La société Via Rail avoue que son service aux voyageurs est souvent pitoyable. Même que le président M. Harold Renouf le dit en toute lettre dans son rapport annuel. Mais ce n'est pas de sa faute s'empresse-t-il d'ajouter c'est la faute aux années de négligence d'avant VIA et l'absence d'investissements majeurs de la part du propriétaire, le Gouvernement fédéral. En attendant des études se font, des programmes de formation sont mis au point. Peut-être qu'un aller simple vers la Gaspésie pour tous les fonctionnaires, ministres et employés aurait un effet déclencheur?

FÊTE DES MÈRES SUR L'EAU

La fête des mères fait toujours vibrer une corde sensible habituellement récupérée par le commerce. Le service de traverse emboîte le pas cette année et s'apprête à proposer un brunch de la fête des mères en excursion sur le fleuve. Une idée de Richard Michaud qui pourrait devenir une tradition.

HOMME DE MEILLEURE VOLONTÉ

Femmes du comté Rivière-du-Loup, réjouissons-nous! De l'avis même du ministre à la Condition féminine, Mme Denise Leblanc-Bantey, notre député Jules Boucher est un de ceux qui peuvent parler un "petit bout" sur le sujet de la femme sans que ce soit embêtant, sans que la langue lui fourche.

PAPETERIE À MATANE

La papeterie de Matane a des adeptes un peu partout. Ainsi, lors du dernier Conseil national du Parti Québécois, une proposition a invité le gouvernement Lévesque à agir immédiatement sans chercher un substitut à BATO/F F. Soucy. Le PQ de toutes les régions de la province trouve maintenant que le délai entre l'annonce et la réalisation dépasse les limites de la décence. Que Dieu les garde des Gros Cacouna...

HYDRO-QUÉBEC LOUE

La Société Hydro-Québec a loué le garage St-Louis pour une période de trois ans et y installerait vers le 1er juillet prochain tous ses services sauf le service commercial présentement au Centre Commercial. Des travaux d'aménagement se font à l'heure actuelle à l'intérieur pour une somme de 100 000\$ environ.

DÉMODÉ

Le règlement de voirie de la ville de Rivière-du-Loup est parfaitement démodé puisqu'il précise encore en 1984 les endroits où doivent être installés les poteaux pour les chevaux et l'obligation faite à un automobiliste d'arrêter son véhicule lorsqu'un cheval en a peur... C'est pas avec ça qu'on va aborder l'an 2000.

DEUX C.L.S.C.

Les deux C.L.S.C. (Centres locaux de services communautaires) dans le comté de Témiscouata n'ont toujours pas entrepris des démarches pour fusionner même si le Ministère a indiqué sa volonté d'avoir un C.L.S.C. par M.R.C. (Municipalité régionale de comté). Le Conseil régional de santé et des services sociaux (CRSSS) ne l'a pas clairement ordonné et les conseils d'administration des C.L.S.C. du Témiscouata et des Frontières préfèrent attendre. Ça se comprend.

UN CANDIDAT QUI PIAFFE D'IMPATIENCE

Si le Parti Québécois du comté de Rivière-du-Loup n'est pas favorable à l'entrée en scène du Parti Nationaliste de M. Marcel Léger à l'échelle fédérale à Ottawa, il y a un nationaliste pure laine dans le comté qui ne laissera pas passer l'occasion. En effet, M. Charles-Aimé Poirier qui se définit comme un nationaliste d'abord et avant tout est prêt à aller jusqu'au bout de la logique de ses paroles et se présenter ne serait-ce que pour permettre aux péquistes purs de ne pas parodier le geste démocratique de leur vote. Le courage de ses paroles et de ses actes.

Elle veut être femme de l'année

Eulalie Bernard-Pelletier de Cabano veut être la femme de l'année de tout le Québec.

Profitant du passage de la ministre de la Condition Féminine, Mme Denise Leblanc-Bantey, Eulalie Pelletier a fait une entrée remarquée lors du dîner-conférence de la ministre vendredi le 6 avril dernier. En effet, cette dernière a annoncé son

intention de se présenter comme femme de l'année, concours organisé par le Salon de la Femme qui se tiendra à Montréal du 4 au 13 mai prochain.

Pour appuyer sa candidature elle a fait entendre aux 80 femmes présentes, un enregistrement de son curriculum vitae. Mère de famille (5 enfants), femme d'affai-

res, membre bénévole de nombreux organismes, citoyenne bien en vue de Cabano, Eulalie Pelletier, estime posséder toutes les qualifications requises pour briguer ce titre.

La ministre Leblanc a souligné son courage et son audace en lui souhaitant la meilleure des chances.



Mme Eulalie Bernard-Pelletier, candidate pour le concours de la Femme de l'année.

Résultats

Prochain **6/36** Gros Lot **100 000,00 \$**

Date: 6/4/84

7	10	13	16	26	33	23
---	----	----	----	----	----	----

6/6	3	141 119,60 \$	MISE-TOT
5/6+	13	10 050,70 \$	1 3 15 20
5/6	258	759,60 \$	448
4/6	10 059	54,10 \$	111,60 \$

Ventes totales: 2 372 575,00 \$

Provincial

5237143 > 500 000\$

237143	50 000\$	7143	100\$
37143	1 000\$	143	25\$
		43	10\$

La Quotidienne

Semaine du: 2/4/84

3	911	049	119	853	009	084
4	1611	7636	6169	5757	2454	28

Lotto 6/49

Prochain Gros Lot: 1 000 000,00\$

Date: 7/4/84

13	27	35	38	44	47
----	----	----	----	----	----

6/6	4	889 539,60\$	21
5/6+	18	42 620,50\$	
5/6	660	695,20\$	
4/6	30 841	38,20\$	
3/6	369 535	10,00\$	

Ventes totales: 16 178 347,00\$

Ces résultats de Loto Québec sont une gracluseté de vos marchands

Centre Commercial Rivière-du-Loup

298 boulevard Thérault Rivière du Loup

Quand je magasine à Rivière-du-Loup, je commence toujours par le Centre commercial.

ALIMENTATION PLUS ET VOTRE JOURNAL

Le lait de maman,

le seul qui me convienne vraiment.

IMPRIMERIE **témis** Service complet d'imprimerie

SPÉCIALITÉ **ESTAMPES DE CAOUTCHOUC**

123A Témiscouata Rivière-du-Loup 862-1178

FERNAND LEVESQUE prop.

Pour aller voir le Pape, les diocésains de Sainte-Anne devront se regrouper

(M.R.) Des centaines de milliers de personnes voudront voir le Pape lors de son passage à Québec en septembre prochain. On propose aux diocésains de Sainte-Anne de se regrouper au sein de quatre paroisses d'accueil de la Rive-Sud de Québec.

Le lancement de l'Opération Jumelage le 2 avril dernier a divulgué les détails de cette importante organisation logistique. Ce sont Mme Marie Chrétien et M. Jean Bergeron du Bureau de planification pastorale qui l'ont expliqué à une cinquantaine de représentants des quelque 54 paroisses du diocèse. Par le jumelage, les autorités veulent permettre aux chrétiens de partout dans l'Est de voir le Saint-Père mais cela suppose une énorme planification pour assurer une bonne organisation et

surtout la sécurité de l'immense foule attendue le 9 septembre prochain.

Si d'une part les diocésains de Rimouski et du territoire plus à l'Est seront accueillis et hébergés dans les paroisses jumelées de l'arrondissement de Québec, d'autre part ceux de Sainte-Anne seront invités à faire l'aller-retour le même jour.

Le site de la Cité Universitaire sera fermé à la circulation automobile, ont-ils indiqué, seul le transport en commun sera autorisé. Ainsi, les paroisses du Kamouraska seront accueillies à Saint Michel de Bellechasse, celles de l'Islet se regrouperont à Saint Charles de Bellechasse, celles de Rivière-du-Loup seront reçues à Beaumont et finalement les paroisses de Montmagny se retrouveront

à Saint Louis de Pintendre.

Les noms des responsables des 5 paroisses du comté Rivière-

du-Loup sont: Gilles D'Amours pour Notre-Dame du Portage, M. et Mme Jean-Rock Soucy pour Saint-Antonin, Mme Albert Paradis et

Mme Albert Plante pour Saint François Xavier, Mlle Jeannine Garneau pour Saint Ludger et M. Philippe Dubé pour Saint Patrice.



Ces responsables de l'organisation en vue de la visite du Pape à Québec recommandent fortement de nolisier des autobus ou au moins à pratiquer le co-voiturage. Dans l'ordre habituel: Jean Bergeron, Marie Chrétien et Mgr Augustin Lemieux, vicaire général.

(Photo Anne-Marie Gagné)

L'Hôtel-Dieu à la recherche d'un nouveau directeur des services professionnels

(M.R.) Depuis le départ du Dr Gilles Bédard, l'Hôtel-Dieu est à la recherche d'un nouveau directeur des services professionnels.

En effet le 20 mars dernier, le conseil d'administration entérinait le protocole de départ convenu entre la direction de l'établissement et le Dr Bédard qui occupait le poste de directeur des services professionnels. Depuis cette date, le poste est affiché à l'interne et à l'externe pour recruter la personne qui le comblerait rappelons-le celle-ci doit être médecin.

Selon le directeur de l'établissement, M. Omer LaViolette et la présidente du conseil d'administration, Mme Aline D'Amboise, ce sont des raisons personnelles qui ont amené le



Le Dr Gilles Bédard.

Dr Bédard à quitter son emploi au sein de l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup. L'interim est assuré par le Dr Victorin Dufour.

Le tourisme, l'affaire de tous

(M.R.) Le tourisme est une industrie qui fait vivre plusieurs centaines de personnes dans la région de Rivière-du-Loup, mais pas un seul individu ou organisme n'en a le contrôle, elle est entre les mains de chacun.

Tel est le message livré par le président de l'Office du tourisme et des congrès de la ville l'abbé Ronald Landry devant les membres du CDE (Centre des dirigeants d'entreprises) mardi le 3 avril dernier. C'est pourquoi, a poursuivi M. Landry, elle est

l'affaire de tous et la création d'un Office du Tourisme et des Congrès ou d'une ATR (Association touristique régionale) ne solutionne pas le problème et ne dégage pas les autres bien au contraire.

Il a tenté de démontrer que les avantages de cette zone sont nombreux pour attirer et retenir les quelque 2 millions de touristes qui passent par ici chaque année. Mais dit-il, c'est un climat qu'il faut créer pour les accrocher et les faire s'attarder afin d'admirer la beauté des lieux et profiter de la qualité de vie qui y règne.

Il a donc invité chaque membre à solliciter activement la tenue à Rivière-du-Loup du congrès annuel de leur association professionnelle, tout est en place dit-il pour vous aider. A cet effet il a exhibé les premières pochettes hautes en couleur contenant notamment le guide-congrès et le dépliant sur Rivière-du-Loup, une ville à congrès.

Une nomination pour Jules Boucher

Texte LYNE CHASSÉ

Jules Boucher redevient adjoint parlementaire mais cette fois-ci pour le ministre de la Main d'oeuvre et de la Sécurité du revenu.

Sa nomination est officielle depuis le 4 avril dernier. Dans ses fonctions, M. Boucher verra à assister le ministre dans son travail parlementaire, il sera le porte-parole du Ministre lorsque ce dernier sera absent de l'Assemblée nationale et suivra des dossiers spécifiques ou représentera le Ministre dans différentes activités.

On se souviendra que le député péquiste du comté de Rivière-du-Loup a été adjoint au leader parlementaire durant plusieurs mois avant d'être remplacé par Jean-François Bertrand.

De cette nouvelle fonction, des observateurs de la scène politique ont fait un rapprochement avec l'intervention prononcée lors du débat en deuxième lecture par M. Boucher à l'Assemblée nationale portant sur le projet de loi 65 modifiant la loi sur l'aide sociale. Pour le député Boucher cette

seront plus aptes à retourner sur le marché du travail par le rattrapage

adaptée à la réalité d'aujourd'hui.

Quant aux craintes sur l'application des stages, le député a souligné que chez lui un projet de stage en sylviculture existait déjà et sur les travaux communautaires, le député prétend qu'il existe des organismes qui veulent organiser des services.

Enfin, le député a dit souhaiter que la loi de l'aide sociale soit réévaluée pour qu'elle soit plus actuelle et plus

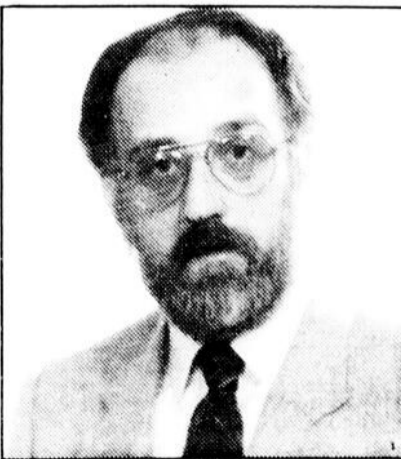


Le député Jules Boucher.



Le président Ronald Landry exhibe fièrement la pochette touristique de la ville de Rivière-du-Loup, un carrefour naturel.

NOUVEL OMNIPRATICIEN



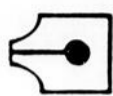
Dr Guy Rossignol

Le docteur Guy Rossignol à Rivière-du-Loup depuis juin 1983, est heureux d'annoncer l'ouverture de son bureau au Centre Médical 242 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

Pour consultation avec ou sans rendez-vous, prière d'appeler à

862-3110

N.D.R.L. Pour être considérée dans la chronique "Place aux lecteurs", toute lettre devra être dûment signée (non par un pseudonyme) et inclure l'adresse du signataire. La Rédaction se réserve le droit de rejeter une lettre à caractère libelleux ou grossier ou encore de l'abréger, de la corriger avant publication dans notre journal. Le St-Laurent-Echo n'assume pas la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique et celle-ci reflète pas nécessairement la pensée de cette entreprise de presse.



PLACE AUX LECTEURS

Position du comité d'école concernant les conditions d'enseignement des enseignants (tes) pour l'année 1984-85

Monsieur le Ministre,

Vous trouverez ci-joint, la position des parents de la Polyvalente Saint-Pierre en regard de la tâche d'enseignement à maintenir pour septembre 1984 à notre école (1350 enfants).

Vous comprendrez que nous, parents, nous exigeons pour nos enfants une éducation de qualité à l'école polyvalente Saint-Pierre. Nous, parents, nous sommes en droit de l'exiger compte tenu du climat nécessaire pour le développement intégral de nos enfants et de nos contributions financières substantielles (impôts).

Nous constatons actuellement que les gestes posés par le gouvernement en 1983, tels principalement les coupures, le projet de loi 40 et les propos dévalorisants entretenus trop souvent, ont créé en cours d'année, dans notre école, un climat peu propice à des élans éducatifs progressifs. En effet, nous avons identifié, en cours d'année, avec les représentants de la direction et des enseignants, les effets pour le moins négatifs de ces gestes sur les attitudes et le moral des professeurs et de nos enfants.

Comme nous, ce sont des êtres humains et nous comprenons de telles réactions. Con-

siderant toutes les exigences des tâches d'éducation en 1984, nous croyons sincèrement qu'il ne faut quand même pas dépasser des limites raisonnables. Pour obtenir un climat sain et serein dans un milieu de travail, il est plus que souhaitable d'avoir des conditions de travail adéquates. Or, nous croyons vraiment que ce sera impossible au cours de la prochaine année scolaire.

Nous vous transmettons donc notre demande légitime et nous attendons des changements appropriés et positifs de votre part.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'expression de nos sentiments distingués.

**Le président
Onil Dumont**

Position

ATTENDU QUE par Monsieur Camille Guay, appuyé par Monsieur Chénel Bélanger et unanimement résolu que le comité d'école de la Polyvalente Saint-Pierre demande au ministre de l'Éducation, Yves Bérubé, de ne pas augmenter la tâche d'enseignement des enseignants pour 1984-1985.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

L'étude de l'anglais, au Québec?...

On rapporte qu'au Québec 50% d'anglophones sont bilingues, tandis que 25% de francophones seulement sont bilingues.

Il y a là, à mon sens, un fait assez troublant, auquel il faudrait bien remédier.

Sans doute, le français est notre langue maternelle qu'il faut sauvegarder à tout prix. Au moment où le Québec caresse le rêve de devenir un jour "un pays souverain aux frontières ouvertes", il nous faudrait bien en tout premier lieu une volonté, une fierté collective de bien parler et écrire sa langue. Juger une langue, c'est souvent juger une société. Notre langue, maternelle n'est pas le "joual". Hélas, malgré des efforts courageux de la part de l'école et d'organismes, nous parlons mal, et parfois très mal. L'anglicisme, comme une vermine, envahit notre langue maternelle. Il est plus ou moins insidieux.

a) L'anglicisme de mots: Il se présente à visage découvert et se combat facilement. J'entends le mot "sink", mon oreille me dit tout de suite que c'est de l'anglais. Il me suffit de savoir qu'on dit "évier" pour que la faute soit corrigée.

b) L'anglicisme de mots français, mais dans un sens tout autre que celui qu'on leur donne. **Réaliser, opportunité...** Ex. J'ai l'opportunité d'aller à la campagne. Il ne réalise pas le danger. Ces anglicismes sont d'autant plus graves que nous ne soupçonnons même pas que nous parlons anglais et français.

c) L'anglicisme à la tournure syntaxique anglaise. C'est le plus grave de tous, c'est un décalque pur et simple de la phrase anglaise. Si je dis "La fille que je sors avec" (The girl I'm going out with) non seulement je ne parle pas français, mais je ne suis plus français d'esprit; je suis un assimilé à mon insu.

Dans cette optique, et dans l'unique but de rendre service à la population du KRTB, je présenterai incessamment un Guide, simple et méthodique, intitulé: "J'ÉTUDE L'ANGLAIS..." Lui ferait-on bon accueil? J'ai tout lieu de le croire.

**C.-A. Poirier
Saint-Antoine**

Le bilinguisme pourrait-il améliorer cette situa-

Réélu par la Base

A St-Clément le 4 avril 1984, avait lieu l'assemblée annuelle de secteur pour élire un administrateur du secteur no. 12 au syndicat des producteurs de Bois du Bas St-Laurent à Rimouski.

J'y ai été réélu pour un troisième (3) mandat. On se souvient que

j'avais été exclu du Syndicat au Conseil d'Administration le 3 octobre 1983. Ceci vient confirmer que le fait qui avait été posé par le Conseil d'administration venait à l'encontre de la décision des producteurs de bois du secteur 12.

Hector Belzile

Une victoire prochaine à Cacouna Paroisse

Quel émouvant témoignage, contribuables de Cacouna; M. Guay a surtout axé ce discours sur une morale affectée et ennuyeuse. Il n'a pas oublié sans contredit ses fleurs et évidemment les grandes félicitations à son éternel maire. Tout d'abord en le complimentant de l'avoir si bien guidé pendant 35 ans de vie commune, au service de la municipalité. Quelle stupidité quand on sait qu'il a démissionné prématurément.

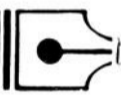
Une opposition farouche est survenue, de là, par les intéressés un SOS fut lancé pour éviter le naufrage. Immédiatement, cinq remorqueurs ont vite porté secours à la galère de 35 ans en opération mais navigant sur une mer très houleuse. Le tout s'est terminé par le rejet de la résolution au grand soulagement de tous ses administrateurs qui semblaient partis à la dérive.

Mais voilà que notre majestueux maire tout en se tournant sur son siège et très sûr de lui-même s'exécute. Remerciements, mais surtout heureux d'avoir travaillé à ses côtés, malheureusement il a omis de signaler qu'il s'était servi de celui-ci comme "bouc émissaire" pendant toutes ces années. A ceci levons tous notre chapeau pour cette redoutable performance digne, exclusive et humoristique des temps modernes.

Chers contribuables, ce petit échec pour nous tous est le prélude d'une victoire prochaine. N'oubliez pas aussi que je suis le conseiller de vous tous et que naviguer sur cette mer déchaînée se fait au risque du péril.

**Amicalement vôtre,
Jean-Louis Roy
Conseiller au siège
no. 3**

ÉDITORIAL



Le tourisme, la fournaise de notre économie régionale

Il peut paraître farfelue et même loufoque de comparer notre industrie touristique à la fournaise de notre économie pourtant, malgré l'image toujours un peu faussée, les relations sont évidentes.

C'est que le tourisme agit comme la fournaise de nos maisons, elle nous donne le confort demandé sans jamais ou presque requérir notre attention. Elle ronronne dans son coin dans la mesure où nous lui fournissons l'alimentation énergétique voulue et l'entretien prescrit par le fatiguant. En échange, elle dispense chaleur et bien-être "automatiquement" ce qui n'est pas peu dire, demandons aux plus âgés d'entre nous comment ils aimaient chauffer leur maison au bois? Rares sont ceux qui veulent y retourner.

Le même processus d'automatisation s'est effectué dans l'industrie touristique au cours des dernières années. Il suffisait de construire quelques unités de motel, d'installer un casse-croûte saisonnier au bord du chemin ou un étal de fruits, légumes, pâtisseries ou artisanat pour cueillir automatiquement la manne du touriste généreux et ébahi. En quelques années, l'investissement était compensé et l'affaire roulait toute seule. Combien de ces gens "dits" d'affaires ont alors entrepris d'ouvrir vers le 1er juin après avoir fait le ménage et peinturé une quinzaine de jours plus tôt, pour fermer vers le 15 septembre et partir dans le sud vers le 15 décembre? Ils sont malheureusement trop nombreux. C'est ce qui faisait dire à l'abbé Ronald Landry, président de l'Office du tourisme et des congrès de la ville cette semaine devant le

CDE (Centre des dirigeants d'entreprises) que l'ère de l'improvisation doit cesser, le manque de professionnalisme doit disparaître, sinon dit-il nous allons manquer le coup.

Il y a 2 millions de personnes qui passent "qui flyent" sur les autoroutes qui nous ceinturent, selon les chiffres de l'abbé Landry, il suffirait de quelques initiatives bien senties et pensées pour drainer à Rivière-du-Loup ne serait-ce que 10% de ce monde.

L'aspect unique, exclusif, typique, spécial à notre coin de pays doit être identifié et vendu à ces vagabonds de l'été en quête de belles heures, de joie de vivre, de qualité de vie, de bien-être et d'harmonie. C'est l'affaire de tous, a rappelé le président de l'OTC, le sourire du pompiste, du commis chez le dépanneur, du préposé aux billets sur le traversier, du passant dans la rue, les fleurs sur nos propriétés et dans nos parcs, font autant sinon plus pour retenir le touriste que n'importe quel trou dans un rocher.

Un début de coordination apparaît en 1984 dans ce secteur silencieux, presque "underground"; la programmation du traversier pour l'été en donne un indice, tout comme l'inscription de Rivière-du-Loup au concours des Villes et villages fleuris. Beaucoup reste à faire. Mais il serait peut-être temps de s'occuper de notre fournaise et tenter d'améliorer son rendement dès aujourd'hui, c'est dans l'intérêt de tous, sinon l'hiver pourrait être froid.

Mireille Robitaille

Mes petites grandes

Mes petites sont devenues grandes
Elles ont toujours les yeux en amande
Les boucles châtaines brunes et blondes
Encadrent des visages aux joues moins rondes.

Sitôt que le sommeil quitte leur lit
Elles font toilette maquillage mise en plis
Alors les chevelures bouclées flambaient
Dansent frémissant au moindre pas.

Trait de crayon coup de pinceau
Elles font de leur minois un tableau
Où s'harmonisent les bleus et les roses
Sur paupières et lèvres rarement closes

Féminines jusqu'au bout des doigts
Elles portent bijoux et foulards de soie
Blouses de coton chemises en dentelle
Voilà de quoi s'habillent mes demoiselles.

Les jambes gainées de gris ou noir velours
Elles vont et viennent avec ou sans détours
En souliers plats ou talons hauts
Se sentant toujours bien dans leur peau.

Du soleil dans la voix et les yeux
Elles observent d'un oeil langoureux
Le gars dont le coeur est à la tendresse
Pour qu'enfin éclate toute leur ivresse.

Elles bavardent elles jonglent avec la vie
Tantôt c'est un non tantôt c'est un oui
Elles ont des envies de mordre à belles dents
La vie mais l'étude leur vole du temps.

Que ce soient chagrin joie amour critique
Tout se noie s'oublie dans une musique
Orchestrées de sons de bruits infernaux
Qui donnent à ma tête bien des maux.

Si je reprends demande ou questionne
Le regard se voile ou l'oeil s'étonne
Elles savent tout même les réponses
Aux faits que tout bas j'énonce.

Quand elles partiront vivre leur vie
Ce sera pénible elles ont tout envahie
La maison imprégnée de toutes leurs traces
Et mon coeur où elles ont pris toute la place.

**Denise F. Viel
Rivière-du-Loup**

LE ST-LAURENT-ECHO

16, Du Domaine
Rivière-du-Loup
G5R 4C3
Tél.: 862-1774

Directeur
Georges Fraser

Comptabilité
Henri Lévesque

Coordonnatrice à la publicité
Marthe Paré

Publicitaires
Pierre Lévesque
Magella Fluet
Maurice Paré

Rédactrice en chef
Mireille Robitaille

Journaliste
Lyné Chassé

Chef d'atelier
Françoise Drapeau

Pages sportives
Gilles LeBel

Tirage et distribution
Hughes Bérubé

Abonnement
Tél.: 862-1774

Tombée de la publicité
Jeudi, 17 heures

Tombée des nouvelles (Pour communiqués)
Jeudi, 12 heures

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite de la direction.
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 0758

Vendu à la pièce ou par abonnement.
Abonnement 1 an \$18.50
Autres pays \$60.00

Composé et monté aux Ateliers Grapho

La Société Duvetnor, une inconnue active

Texte

MIREILLE ROBITAILLE

L'achat des cinq îles Pèlerins par la Société Duvetnor vient de mettre en lumière l'existence d'un groupe pourtant très actif dans notre territoire même s'il est pratiquement inconnu ici.

En effet, la Société Duvetnor formée de biologistes de l'Université Laval... ainsi que d'un homme d'affaires de Québec s'intéresse à la région loupérienne depuis plus de dix ans. Ainsi, nous révélait son président le Dr. Jean Bédard, l'Université Laval possède une maison à St-Eloi depuis 1971, des équipes s'y relaient chaque été pour réaliser des travaux scientifiques. A l'Isle-Verte, la Société Duvetnor avait acquis en 1981 une ferme à l'ouest de la rivière Verte mais l'a revendue depuis au gouverne-

ment fédéral qui l'a intégrée à la réserve nationale de faune de l'Isle-Verte.

La cueillette du duvet comme son nom l'indique (Duvetnor), est l'une des principales activités du groupe qui s'y adonne sur des îles privées et publiques du Kamouraska. Le duvet est ensuite exporté sur le marché de l'Allemagne de l'Ouest. Au fil des ans, les biologistes ont pu accumuler 50 000\$ environ qui a été remis dans les fonds de la Société en vue d'acquisitions semblables à celles des Pèlerins dans des buts de conservation strictement, a insisté le Dr. Bédard puisque Duvetnor est à but non-lucratif.

Que faire avec les Pèlerins?

Interrogé sur les pro-

jets du groupe en ce qui concerne les cinq îles, M. Bédard a déclaré que les citoyens des environs y verront peu de différence. L'été prochain, il n'y aura pas de cueillette de duvet sur l'île Gros Pèlerin, un gardien surveillera le site et la Société amorcera le reboisement naturel de l'île Gros Pèlerin dénudé au cours des dernières années. Puis la Société a l'intention d'offrir un accès limité à ces îles pour les naturalistes, les bases de plein-air, les écoles etc...soient des groupes intéressés aux habitats naturels et conscientisés au besoin de les sauvegarder. L'année dernière, le phare du fédéral sur l'île Gros Pèlerin a été brûlé par de vandales, déplore le Dr. Bédard.

Des fonds privés

L'acquisition à des fins de conservation des îles Pèlerins est attribuable uniquement à des fonds privés, a souligné

le biologiste Bédard. En plus de la mise de fond de la Société Duvetnor, et de celle de la Fondation des Salons natio-

naux des sportsmen du Canada, la Société canards illimités Ducks Unlimited a offert de payer les coûts afférents

à l'acquisition (notaire, arpenteur, avocat etc...) ainsi que les frais occasionnés par l'aménage-

ment du milieu naturel soit le reboisement à effectuer au cours de l'été.



Les cinq îles des Pèlerins totalisent 200 hectares et sont le lieu de reproduction de plusieurs espèces d'oiseaux de mer. (Photo ATR Bas St-Laurent)

En face de Notre-Dame du Portage et Saint-André:

Les îles Pèlerins seront conservées

Texte

MIREILLE ROBITAILLE

Les cinq îles Pèlerins situées en face de Notre-Dame-du-Portage et de Saint-André seront conservées dans leur état naturel par un groupe de biologistes québécois qui en a fait l'acquisition précisément dans ce but.

C'est ce qui a été publiquement annoncé lors du Salon du camping qui se tenait à Montréal, la semaine dernière. La Fondation des Salons nationaux des sportsmen au Canada a choisi cette tribune pour remettre officiellement à la

Société Duvetnor, l'octroi de 100 000\$ nécessaire pour les acquérir de leur propriétaire, un torontois. Il s'agissait de la plus importante contribution de cette Fondation jamais consentie.

Le président de la Fondation, M. Elgin Card a souligné que le projet soumis par la Société Duvetnor rejoignait très directement les objectifs de son organisme dans son volet conservation. Sa visite des lieux, guidée par le Dr. Jean Bédard, biologiste et professeur à l'Université Laval et

également président de la Société Duvetnor avait permis de démontrer la très grande richesse de ces îles. De grandes colonies d'oiseaux dont des guillemots, des canards noirs, des canards eider, des bighornes, des grands hérons, des godes, des cormorans etc...y nichent en grand nombre. Or, la spéculation, le vandalisme et les visites inopportunes risquaient de compromettre le délicat équilibre de l'endroit. La Fondation des Salons de sportsmen du Canada a donc décidé de verser à la Société la somme nécessaire pour les acquérir et les conserver.

Rappelons que la Fondation donatrice émane des Salons nationaux des sportsmen du Canada qui organise la tenue de quelque 17 grands salons dont celui du camping, du boating (navigation) etc... à travers le Canada et qui verse ensuite une partie de ses revenus (en 1983, 1 1/4 million \$) à la Fondation pour sout-

nir des initiatives de recherche scientifique et

de conservation un peu partout au pays. Cette

année, 14 autres projets ont été approuvés par la

Fondation parmi les 60 idées soumises.



restaurant
Bar-café

Bonjour!

D'ici quelques semaines, nous pourrions vous accueillir à notre restaurant situé au 169 Fraser.

Depuis le début du projet, le souci de vous offrir un produit de qualité tenant compte de vos goûts et besoins ne nous a pas quitté.

Du plus profond de notre cœur; nous avons hâte de bien vous servir.

*À bientôt
Adrien Beucher*



Coopérants

Les Coopérants, société mutuelle d'assurance-vie
Les Coopérants compagnie d'assurance générale

232, Le Boisé
Rivière-du-Loup
G5R 3Y4
Bur. Res.: 862 9220



Nicole Morin
Représentante



169 rue Fraser rivière-du-loup qué. G5R 1E2 TEL 862-9895

Colloque Eco-Santé

Non aux produits chimiques-toxiques demain... l'écologie...

Les produits chimiques toxiques font partie de l'environnement de la vie quotidienne, aller en forêt, faire son jardin ou bien recurer à la maison et à chacun de ces endroits, il y a de fortes chances que des produits chimiques aient été utilisés. Pour les écologistes et fervents de la nature trop, c'est trop et c'est pourquoi durant deux jours ils ont travaillé à trouver des alternatives à cette "pollution environnementale".

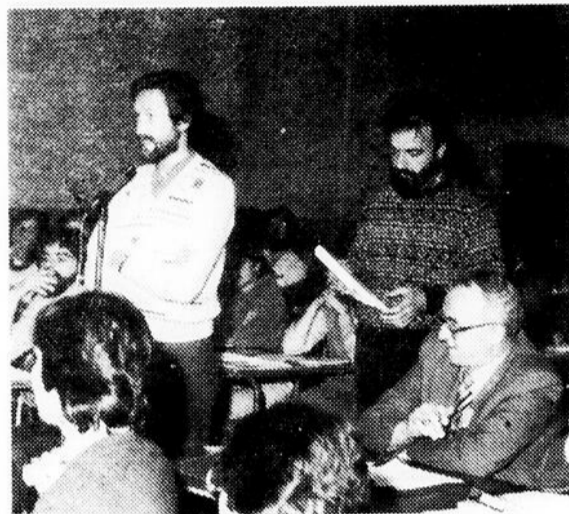
Texte et photos
LYNE CHASSÉ

En effet durant deux jours les 7-8 avril à Rivière-du-Loup, quelques 150 personnes ont été amenées à prendre connaissance de ce qui se passe dans les secteurs de l'agriculture, forêt et maison et de voir quelles sont les alternatives possibles face à l'utilisation des produits chimiques toxiques. Plusieurs spécialistes de la question sont venus donner leur opinion au

Colloque Eco-Santé alors qu'en ateliers les solutions à ces problèmes ont été étudiées. Des représentants des ministères concernés étaient présents et ont donné au besoin des explications sur les divers programmes.

Pas de débat en profondeur au cours de cette fin de semaine tous semblaient s'entendre sur le fond seule-

ment la formulation a été parfois changée dans les revendications. Ainsi dans les remarques, plusieurs se sont entendus pour dire qu'il y avait corrélation à certains moments entre les décisions prises politiquement et l'économie vs écologie. Concrètement, les actions adoptées sont les suivantes: la mise sur pied de campagne de boycottage des produits chimiques toxiques. Il a été demandé aussi aux institutions du réseau des affaires sociales (CLSC-DSC) de prioriser leurs



Deux intervenants Serge Mongeau et Yves Pelletier.

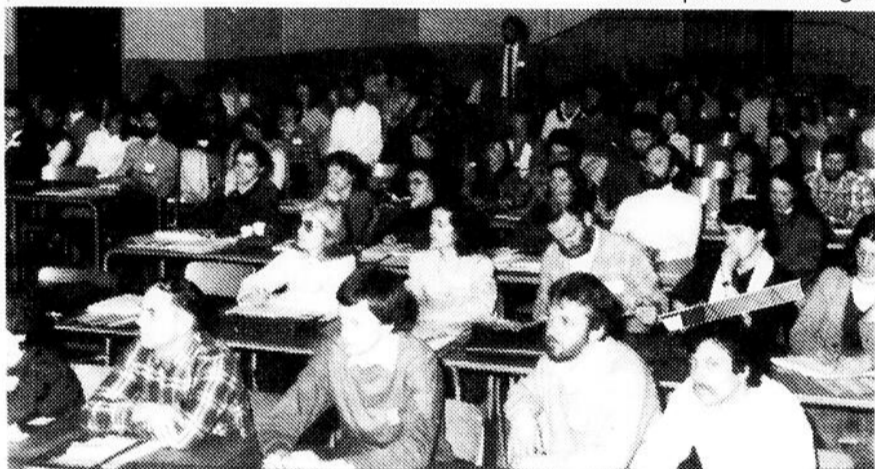
Invité à se prononcer sur le colloque le député Jules Boucher s'est dit fier que cela se soit passé dans son comté. Il s'est dit en faveur d'une législation sur les pesticides et quant aux pressions à être faites sur le fédéral concernant les révisions d'homologation de produits chimiques, il s'est dit prêt; pressions qui pourraient également être exercées par le caucus des députés de l'Est. Enfin M. Boucher s'est montré heureux d'un colloque comme celui tenu car selon lui les politiques et options ne peuvent venir que de la population.

Adrien Ouellette

Samedi le ministre de l'Environnement du Québec, Adrien Ouellette a été invité à prendre la parole au colloque Eco-Santé: Il a reconfirmé qu'il n'y aurait plus d'arrosages

implications au niveau de la santé environnementale. Il a également été demandé aux différents ministères de s'impliquer financièrement en prévoyant des programmes de financement continu pour supporter les actions alternatives écologiquement saines et cela éga-

tement plus vulgarisé, permis d'utilisation et défendre certains produits ou usages. Au fédéral, l'action sollicitée est une révision des techniques d'homologation pour l'ensemble des produits chimiques et que le Québec fasse pressions sur le fédéral. D'autre part, les par-



Une partie des congressistes à ce colloque Eco-santé portant sur l'utilisation des produits chimiques toxiques qui avait lieu les 6-7-8 avril à la polyvalente Saint-Pierre, à Rivière-du-Loup.

lement pour la toxicologie industrielle et ce sur le plan de la vulgarisation, de l'information, recherche, expérimentation, conversion des équipements. Pour protéger le consommateur et prévoir un meilleur contrôle, il est demandé de légiférer sur l'utilisation des pesticides au Québec et sur les produits chimiques toxiques sur la fabrication, vente, avoir un étiquet-

participants aimeraient bien connaître les opinions environnementales claires des partis politiques existants. De plus, non sans réticence et remarques telle l'idée d'un parti politique c'est une image dangereuse (notion de pouvoir), les participants ont quand même adopté une résolution portant sur la volonté de créer un parti écologiste. A cela certains ont répondu qu'ils valaient mieux d'abord renforcer le mouvement écologiste. Des groupes de travail locaux s'attarderont également sur la politique forestière pour produire une prise de position et la faire connaître aux instances politiques. Sur ce, la proposition d'une manifestation pour dénoncer les arrosages contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette a été renouvelée et pour revendiquer un aménagement des forêts selon des pratiques écologiques.

aux phytocides sur les aires de reboisement en forêt publique. Sur la continuité des arrosages



Le ministre de l'Environnement du Québec, M. Adrien Ouellette.

ges contre la tordeuse de bourgeons de l'épinette le ministre Ouellette a signalé qu'il fallait attendre les audiences du BAPE et l'étude d'impact demandée au Ministère de l'Énergie et des ressources dans laquelle l'impact et les conséquences du BT ont été demandées. Aussi aux congressistes le ministre a souligné qu'il croyait en matière environnementale plus à la méthode de la persuasion qu'à celle du "canon".



Le Dr. Pierre Auger a parlé de la santé publique.

Jules Boucher

Un service de choix

UN ARRÊT PROFITABLE!

"OUI! GAZ-O-BAR c'est vraiment UN ARRÊT PROFITABLE pour UN SERVICE DE CHOIX.

Parce que chez GAZ-O-BAR vous serez non seulement servi très rapidement par un personnel compétent et courtois, mais vous pourrez également bénéficier de prix très compétitifs! Vous y trouverez du DIESEL ainsi qu'un comptoir de produits divers pour les voitures et les camions, des cigarettes et des cadeaux. De plus, des salles de bains très propres sont mises à votre disposition pour vous raser. Enfin, GAZ-O-BAR se trouve à proximité d'un motel, d'un bar et d'un restaurant...



GAZ-O-BAR

c'est vraiment

UN ARRÊT PROFITABLE!

OUVERT 24 HEURES



GAZ-O-BAR



Route 132, Trois-Pistoles (418) 851-2224

Route 185, Ville Dégelle (418) 853-2135 Perth Andover, New Brunswick (506) 273-8329

Un "cours d'eau" à la "source" d'un sérieux problème

Site d'enfouissement sanitaire

Texte

CHRISTIAN PELLETIER

Parce qu'il est situé à moins de 150 mètres d'un cours d'eau, le ministère de l'Environnement réclame la fermeture, dans les plus brefs délais, de l'actuel site d'enfouissement sanitaire de Saint-Hubert. C'est le maire de la Municipalité, M. René Malenfant, qui nous a communiqué cette information lors d'une rencontre le 4 avril dernier.

Le Conseil municipal de Saint-Hubert n'est pas du tout d'accord avec l'interprétation faite par le ministère de l'Environnement dans ce dossier. Pour lui, le site actuel d'enfouissement n'est en aucune façon traversé par un cours d'eau.

Le maire Malenfant explique que le "cours d'eau" incriminé par le

Ministère n'est en réalité qu'un petit fossé qui laisse filtrer un mince filet d'eau. La seule période de l'année où l'eau est relativement abondante dans ce fossé est à la fonte des neiges.

Solution coûteuse

Quoiqu'il en soit, le Ministère exige que la Municipalité remédie à la situation et il lui propose à cet effet deux solutions.

Le Conseil municipal ne veut rien savoir de la première solution en raison du surplus considérable de coût qu'elle signifierait pour les contribuables. Le Ministère propose en effet que la Municipalité prenne ses dispositions pour éliminer ses déchets au site d'enfouissement des Frontières localisé à l'extrémité des limites

de la municipalité de St-Elzéar. M. Malenfant fait également ressortir que ce site est situé à l'intérieur des limites d'une autre Municipalité régionale de comté (MRC) que celle à laquelle appartient Saint-Hubert,

soit la MRC de Témiscouata.

L'autre solution proposée par le Ministère représenterait également des frais additionnels pour la Municipalité. Il suggère en effet

que la Municipalité recherche un nouveau site d'enfouissement, soit sur le même lot ou sur un autre lot ayant un potentiel d'enfouissement. La Municipalité perdrait alors les investissements réalisés sur

l'actuel site d'enfouissement, en l'occurrence \$2,500 pour l'achat du terrain et environ \$5,000 pour la construction d'un chemin d'accès.

Délai

Le Conseil municipal réclame du ministère de l'Environnement un délai jusqu'au mois de juin 1984 afin d'étudier la situation, requête pour laquelle la réponse n'est pas encore connue.

Action Grand-Portage Vers un centre de travail adapté

Texte

LYNE CHASSÉ

Action Grand-Portage, veut devenir un centre de travail adapté, reçoit 35 000\$ de l'Office des personnes Handicapées (OPHQ) et 111 000\$ de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ)

C'est ce qu'annonçait en conférence de presse la semaine dernière, M. Robert Bourgoïn président du conseil d'administration d'Action Grand-Portage, en présence de M. Gaston Pelletier et Pierre Archambault ainsi que du député Jules Boucher.

M. Bourgoïn espère que le centre de travail adapté sera inscrit pour 1985-1986. Rappelons

qu'Action Grand-Portage est un organisme à but non lucratif dont le principal objectif est de favoriser l'intégration de la personne handicapée au marché du travail. Or Action Grand-Portage fondé en 1979 n'avait pu atteindre ses objectifs à cause de raisons économiques par le rappel d'un emprunt portant sur l'immobilier. Voulant continuer leurs efforts, M. Robert Bourgoïn, Gaston Pelletier et Pierre Archambault ont déposé une demande d'accréditation pour un centre de travail adapté. Le ministère Denis Lazure devait répondre que pour les budgets de cette année cela s'avérait impossible mais de réinscrire la demande pour 1985-86 qui sera considérée comme prioritaire. Entre temps, les démarches se sont poursuivies et l'OPHQ a accordé 35

000\$ sous forme de dix contrats d'intégration professionnelle. De l'OPDQ, le groupe a reçu 111 000\$ qui servira notamment à la modification des équipements et à régler une partie de l'hypothèque (de l'ordre de 79 000\$.

capital et intérêts).

Action Grand-Portage désire aller jusqu'à trente employés, et s'occupe principalement de la production de planchettes sur les sacs de tourbe et passe sa production de 2 500 000 à

5 millions en 1984. A long terme, Action Grand-Portage veut également devenir plus concurrentielle et songe aux lattes pour clôture à neige, piquets d'arpentage.

Des sincères remerciements ont été adressés au député Boucher pour son aide et à M. Yvon Caron pour son travail à Action Grand-Portage.

Condition enseignante:

Même constat, solutions différentes

Texte

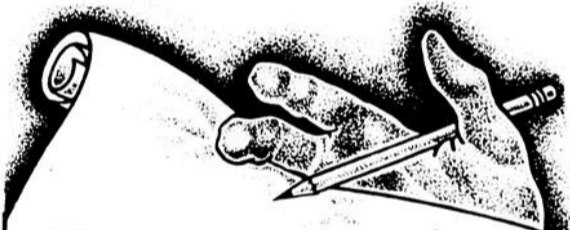
LYNE CHASSÉ

Il n'y a pas tellement de différences sur les diagnostics faits sur la condition enseignante, ce sont les solutions qui changent. C'est ce qu'expliquait en conférence de presse, le président du Conseil supérieur de l'Éducation, M. Claude Benjamin le 4 avril dernier.

Des fois, note M. Benjamin le discours change mais les gens veulent l'équité sur la tâche. M. Benjamin explique qu'il ne peut y avoir la même tâche partout, l'équité dit-il ne passe pas par 20-20. Les solutions diffèrent, ajoute-t-il. Dans le rapport a-t-il signalé, le conseil va voir comment c'est possible avec les décrets, comme le monde pourrait "manager" autrement. Abordant la question de revalorisation de l'enseignement, M. Benjamin a précisé l'importance

de remettre le focus sur la tâche de l'école, "ce que veut dire enseigner au primaire et au secondaire".

Le président a affirmé que oui il sentait une pression de la part des syndicats à émettre le rapport. Il a parlé de la qualité des mémoires et que d'ici la fin d'avril un avis devrait être émis. Enfin sur le fait que parfois dans les mémoires, on recommandait des ratios, M. Benjamin estime qu'il ne s'agit pas de l'endroit puisque le Conseil n'est pas là pour négocier et cela place ceux qui présentent les mémoires dans une position de faiblesse. Quant aux réajustements budgétaires il n'y en aura pas à la tonne pas une somme astronomique a-t-il précisé. Il y a un plafond budgétaire mais le président du Conseil n'a pas voulu dire lequel.



Une protection bien planifiée...

- pour:
- votre résidence
- risques divers
- responsabilités d'agriculteurs
- véhicules.

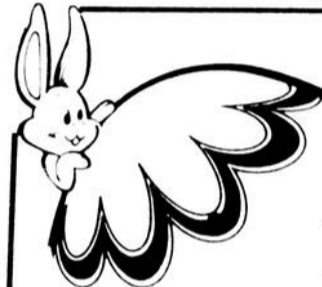
commence en consultant
La Société Mutuelle d'Assurance

contre l'incendie du comté de Rivière-du-Loup

135, St-Jean-Baptiste
Siège social L'Isle-Verte, 898-2311
Roland Ouellet, sec.-gér.

Guérin Lajoie Rivière-du-Loup 862-1885	Renaud Dionne Cacouna 862-7805	Jean Rioux L'Isle-Verte 898-6356
---	---	---

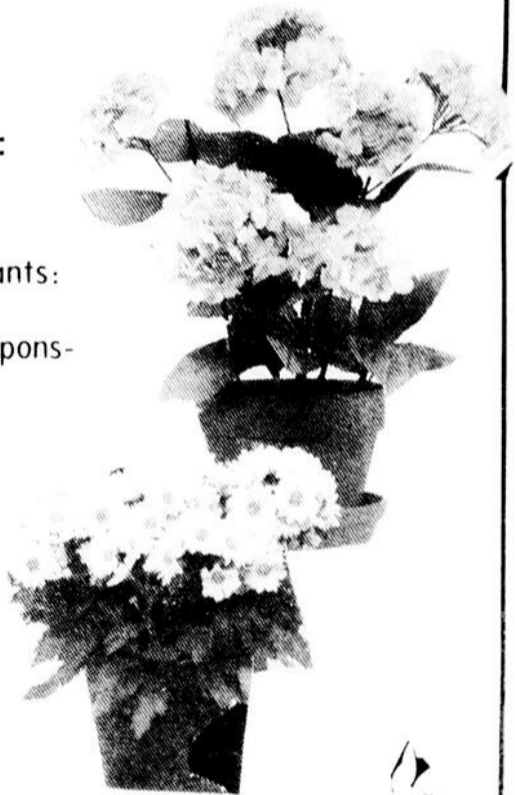
Alain Lepage Trois-Pistoles 851-1588	Lucien Gagnon St-Patrice 862-6814
---	--



Célébrez la joie de Pâques avec des fleurs

Variétés de fleurs coupées telles que:

- Tulipes-Oeillets-Roses-Rosettes-Iris, etc...
- Magnifiques choix de plants: Quatre Saisons-Tulipes-Violettes africaines-Pompons-Rosiers-Gloxinias-Lys.



Spécial avant Pâques

20%

sur les plantes vertes
les 12-13-14 avril



Nous télégraphions des fleurs dans le monde entier. Un personnel très compétent à votre service.



Moisan fleuriste inc.

Gabrielle Roy, gérante
216, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup

862-2115





Une équipe d'enseignants (tes) du Syndicat de l'Enseignement du Grand-Portage a présenté un mémoire sur la condition enseignante. Il s'agit de Florido Levasseur, Paulin Ouellet, Ghislain Lavoie, Rino Levasseur, Mariette Pelletier, Jovette Malenfant, Robert Pelletier, Lucien Raymond, Monique Fitz-Back, Marie-Andrée Lévesque.

Commission scolaire et syndicat

Des points communs

Texte
LYNE CHASSÉ

Baucoup de points communs touchent les mémoires présentés par la Commission

scolaire régionale du Grand-Portage et le Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage mais ce ne sont pas les mêmes mots employés ni les

mêmes exemples et en cela il y a des différences.

C'est ce que nous expliquaient en entrevue au lendemain de l'audience du 4 avril, M. Vincent Ouellet et M. Ernest Boucher respectivement, directeur du personnel et directeur de l'enseignement à la Commission scolaire régionale du Grand-Portage.

Ainsi les points communs sont le climat social détérioré, trop de socialisation, l'idéal de la profession, perte de crédibilité, participation des enseignants.

Donc, précise M. Ouellet nous avons dénoncé les mêmes choses mais pas pour les mêmes raisons. Par exemple, il cite le minutage où la commission n'est pas d'accord sur qui mettre la faute.

A la question de savoir pourquoi la Commission scolaire aux questions des commissaires on s'en était tenue uniquement au mémoire sans vouloir déborder, M. Ouellet estime que ce n'est pas lors d'audiences publiques que les choses doivent se régler avec les enseignants d'avancer sur des points tels la marge de manoeuvre, les contrats de travail pour des décisions qui ne sont même pas prises.

M. Ouellet a quand même précisé au journal que sur les contrats de travail il est important de sortir les matières pédagogiques et de ne parler que des conditions de travail.

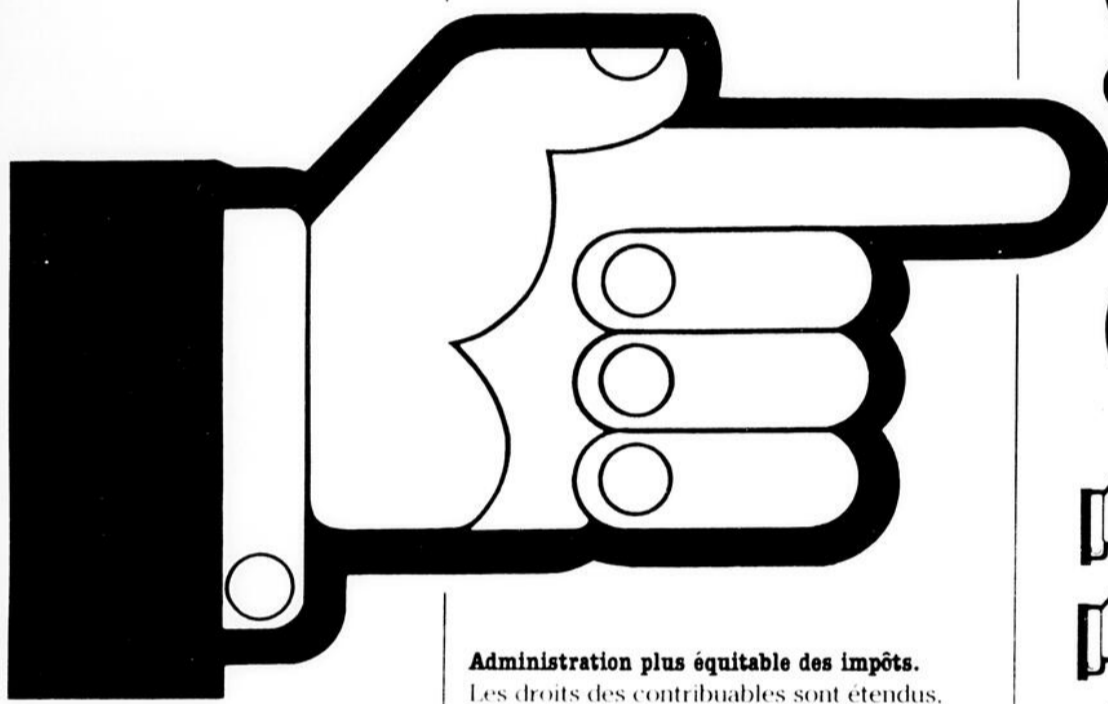
D'autre part, sur la position dure qu'a prise la commission scolaire face au syndicat, M. Ouellet soutient que les enseignants n'auraient peut-être pas eu confiance si la commission ne l'avait pas dit car dit-il, le syndicat et les enseignants savent ce qu'on pense. Pour lui de par cette franchise, on peut montrer une transparence sans qu'il y ait tollée, et puis même si le mot syndicat a été employé il y avait aussi référence à la Centrale.

Quelle suite y aura-t-il à des audiences? M. Ouellet espère une rencontre entre le syndicat et la commission, pas pour négocier, soutient-il mais pour discuter pour voir comment cela va se faire.

Le gouvernement du Canada compte sur la coopération de tous les Canadiens pour assurer à notre pays croissance et prospérité. Cette coopération est particulièrement nécessaire alors que la reprise économique est bien amorcée et que de nouvelles possibilités s'offrent à nous.

Le budget 84 a été conçu pour nous permettre de tirer avantage de ce climat en assurant aux Canadiens la sécurité qu'ils recherchent.

le budget 84 VOUS concerne



Administration plus équitable des impôts.

Les droits des contribuables sont étendus, surtout en ce qui concerne les cotisations, les pénalités et les frais d'intérêt. Environ 550 000 particuliers canadiens seront maintenant dispensés du fardeau des acomptes provisionnels.

De meilleures pensions.

Les femmes, les personnes âgées et les agriculteurs bénéficieront d'une plus grande sécurité à la retraite. Les mesures contenues dans le budget donneront à tous les Canadiens de meilleures conditions d'épargne en vue de la retraite.

Vente d'une exploitation agricole - Économie d'impôt.

En accord avec l'engagement du gouvernement de préserver l'exploitation agricole familiale, de nouvelles mesures aideront les agriculteurs à se préparer financièrement à la retraite.

Le Programme de protection des taux hypothécaires.

Ce programme permettra aux acheteurs et propriétaires de maisons de se protéger contre des hausses extraordinaires de taux hypothécaires.

Réduction des impôts fédéraux de 150 millions de dollars pour la PME.

La simplification du régime fiscal de la petite entreprise aura comme effet d'aider les petites entreprises en croissance et de réduire le fardeau fiscal des petites et moyennes entreprises de quelque 150 millions de dollars.

Participation des employés aux bénéfices.

Les nouveaux régimes de participation des employés aux bénéfices faciliteront l'amélioration de la productivité et la compétitivité des entreprises canadiennes. Le budget propose d'encourager le partage des bénéfices grâce à un crédit d'impôt spécial qui profitera aux employés et aux employeurs canadiens.

Ce ne sont là que quelques unes des mesures

-  Que vous soyez un contribuable,
-  un pensionné,
-  une femme,
-  un propriétaire de petite entreprise,
-  un agriculteur,
-  un acheteur ou un propriétaire de maison,
-  un travailleur

contenues dans le budget fédéral 1984 dont nous pouvons tous bénéficier.

Le gouvernement du Canada a besoin de votre aide pour bâtir l'avenir. Renseignez-vous.

Vous pouvez obtenir des dépliants qui vous expliqueront clairement et simplement les diverses applications du budget en envoyant le bon ci-dessous.

Poster à: Budget 84, Ministère des Finances
160, rue Elgin, Ottawa, Ontario K1A 0G5

Je désire recevoir le ou les dépliants suivants:

Le budget et

<input type="checkbox"/> les femmes	<input type="checkbox"/> les pensions	<input type="checkbox"/> les propriétaires et
<input type="checkbox"/> les contribuables	<input type="checkbox"/> la petite	acheteurs de maisons
<input type="checkbox"/> les agriculteurs	entreprise	<input type="checkbox"/> la participation aux bénéfices

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Canada



Partenaires pour assurer la croissance.

La condition enseignante dans un cul de sac

Texte
LYNE CHASSÉ

Que ce soit pour ceux qui vivent de ce travail ou pour ceux qui sont chargés de voir à l'administration, la profession d'enseignant a perdu de sa crédibilité, n'est plus ce qu'elle était. Les travailleurs-enseignants, ne se sentent pas respectés, se trouvent bousculés, ont une perte d'autonomie, de contrôle et se voient acculés au pied du mur par le Ministère de l'Éducation et ceux qui dirigent. De son côté, la Commission scolaire régionale du Grand-Portage trouve que la profession a perdu de sa crédibilité, qu'il n'y a plus d'idéal de la profession et souligne une présence soutenue du syndicat.

Telles sont les idées générales des deux mémoires présentés pour le Grand-Portage: le syndicat de l'Enseignement du Grand-Portage (SEGP) de par un groupe d'enseignants a présenté un mémoire sur la condition enseignante pour les niveaux primaire et secondaire.

La commission scolaire régionale du Grand-Portage, s'est attardée au secondaire. Dans un mémoire succinct et précis, cette dernière a soulevé de par ses représentants plusieurs constatations aux audiences du Conseil Supérieur de l'Éducation le 4 avril dernier à Rimouski. Donc, il y a pour la Commission une perte de crédibilité des enseignants auprès des élèves perte de l'idéal de la profession, avancement de la profession dans un cul-de-sac, présence soutenue d'un syndicat trop fort et trop directif, incohérence dans la tâche de l'enseignement. De ce tableau peu rose de la situation, la commission y voit plusieurs raisons entre autres, les enseignants sont constamment en position de revendication et le leadership de la commission scolaire est annulé par la centralisation excessive du ministère de l'Éducation. La commission souligne que la négociation se fait souvent trop loin d'eux. Elle continue plus loin en disant que la perception de l'école publique est faussée et pense qu'il faut améliorer le climat éducatif. D'autre part, la commission s'interroge

sur le degré de participation des enseignants, note que l'initiative individuelle est brimée par un syndicat trop fort et trop directif. Comme solution, elle voit une implication de l'enseignant dans le projet éducatif. Il faut considérer affirme-t-elle, l'enseignant comme un professionnel et lui laisser une marge de manoeuvre significative et nécessaire. Sur les nouveaux programmes, il est noté l'adaptation demandé aux professeurs, le matériel pas toujours disponible. L'augmentation de la tâche qui amène un manque de suivi et d'encadrement auprès des élèves est notée. La Commission a également parlé de formation et de perfectionnement.



M. Claude Benjamin

gnant dans le projet éducatif. Il faut considérer affirme-t-elle, l'enseignant comme un professionnel et lui laisser une marge de manoeuvre significative et nécessaire. Sur les nouveaux programmes, il est noté l'adaptation demandé aux professeurs, le matériel pas toujours disponible. L'augmentation de la tâche qui amène un manque de suivi et d'encadrement auprès des élèves est notée. La Commission a également parlé de formation et de perfectionnement.

A cause des conditions poursuit la Commission, dans lesquelles ils sont placés, bon nombre d'enseignants ne répondent plus à ce qui est attendu d'eux: solutions: valoriser la condition d'enseignants, valoriser l'autorité par un contrat de travail plus personnalisé. D'autres moyens ont également été proposés et ce qui importe pour la commission scolaire, c'est de dévelop-



Des enseignantes sont venues dire ce qui n'allait pas. Pour Madeleine Beaulieu, le matériel pédagogique n'est pas adopté. Pour Françoise Saint-Pierre, enseignante spécialiste en arts plastiques, il y avait une surcharge de travail, elle a demandé une diminution de tâche et depuis ce temps tout va mieux. Quant à Germaine Benoit spécialiste en sciences les locaux sont inadéquats et il y a un manque d'équipements nécessaires.

per un sentiment d'appartenance, et comme employeur unique, elle voit la commission scolaire pour la qualité du service pédagogique et éducatif aux élèves du secondaire.

Syndicat de l'enseignement du Grand-Portage

C'est un mémoire de plus de 50 pages accompagné de témoignages parfois pathétiques qu'a remis le groupe d'enseignants du SEGP au Conseil Supérieur de l'Éducation. Les grands thèmes abordés depuis l'adoption des décrets et le projet de loi 40 sur la restructuration scolaire y sont inscrits, image sociale détériorée de l'enseignant, climat de travail détérioré dans les écoles, projet de restructuration qui achève de tuer la motivation des enseignants. Comme solution, les enseignants veulent une campagne de publicité par le CSE pour refaire leur image, des comités de rencontre parents-enseignants où la direction ne sera pas présente, réouverture du décret, retrait du projet de loi 40 dans sa forme actuelle demandé.

De plus, les enseignants veulent que le ratio-maître élèves revienne pour éviter entre autres les nombreuses classes, ils veulent être maître de leur temps, ne veulent pas que la récupération remplace les services pédagogiques. Sur l'évaluation des enfants, les enseignants veulent trouver une autre méthode. L'intégration des jeunes en difficulté d'apprentissage a fait l'objet de discussion: il

est suggéré de leur donner des services spécifiques. Côté formation professionnelle au secondaire, les enseignants de par le SEGP veulent plus d'options, plus de personnels tels les appareilleurs.

Enfin les enseignants veulent une diminution

de tâche, être autonomes, pouvoir se perfectionner, plus de concertation et pour le groupe de travail, les enseignants se trouvent dans

un cul-de-sac où on exige de plus en plus d'eux avec de moins en moins de moyens et ce sont les élèves qui en font les frais conclut-on.



A l'eau tout le monde

LA TRAVERSE RIVIÈRE-DU-LOUP/ST-SIMÉON LTÉE SERA EN OPÉRATION À PARTIR DU JEUDI SAINT, 19 AVRIL JUSQU'AU 6 JANVIER PROCHAIN.

TARIFS:

Passagers:

- moins de 5 ans: gratuit
- de 5 à 11 ans: \$2.80
- de 12 à 64 ans: \$5.90
- de 65 ans et plus: \$2.80

Véhicules:

- automobiles, jeeps n'excédant pas 2,44 mètres de largeur et 6 mètres de longueur: \$14.05

N.M. Trans St-Laurent

Capacité: 100 autos, 450 passagers
Services: bar et restaurant à bord

Tarifs pour autres véhicules (roulottes, remorques, camions, autobus, etc.) Fournis sur demande.

L'horaire et les tarifs sont sujets à modifications sans préavis.

Durée de la traversée: 1h15 minutes

HORAIRE:

PÉRIODE DE 3 VOYAGES:

- 19 - 20 - 21 - 22 - 23 avril
- 18 - 19 - 20 - 21 mai
- 5 - 6 - 7 - 8 octobre

Départs de Rivière-du-Loup:
08h30 - 11h45 - 15h15

Départs de St-Siméon:
10h00 - 13h30 - 17h00

PÉRIODE DE 4 VOYAGES:

- Du 22 juin au 30 juin incl.
- Du 08 août au 11 septembre incl.

Départs de Rivière-du-Loup:
08h00 - 11h45 - 15h15 - 19h00

Départs de St-Siméon:
10h00 - 13h30 - 17h00 - 20h30

PÉRIODE DE 2 VOYAGES:

- 24 avril au 17 mai incl.
- 22 mai au 21 juin incl.
- 12 septembre au 4 octobre incl.
- 9 octobre au 30 novembre incl.
- 1 décembre au 6 janvier incl.

AVRIL À NOVEMBRE

Départs de Rivière-du-Loup:
08h30 - 15h15

Départs de St-Siméon:
10h00 - 17h00

DÉCEMBRE ET JANVIER

Départs de Rivière-du-Loup:
9h00 - 13h00

Départs de St-Siméon:
11h00 - 15h00

PÉRIODE DE 7 VOYAGES:

- Du 1 juillet au 07 août incl.

Départs de Rivière-du-Loup:
08h00 0930*
11h45 13h00*
15h15 16h30* 19h00

Départs de St-Siméon:

07h45* 10h00 11h15*
13h30 14h45* 17h00 20h30

* indique les départs du Radsam (possibilité de modifications à l'heure sans préavis)

LA TRAVERSE RIVIÈRE-DU-LOUP ST-SIMÉON LIMITÉE

Horaire et tarifs:

Rivière-du-Loup: 418-862-5094
St-Siméon: 418-638-2856

Administration: 418-862-9545

A Cacouna Paroisse, les couteaux volent bas

Texte et photo
MIREILLE ROBITAILLE

La dernière séance à laquelle officiait le secrétaire de la Municipalité de Cacouna Paroisse, depuis 35 ans M. Gilbert Guay a donné lieu à des échanges acerbes où les couteaux volaient bas.

En effet, lundi soir le 2 avril dernier, la cinquantaine de contribuables présents a pu assister à des propos helleux entre le maire Adélar Michaud et le conseiller

Jean-Louis Roy ainsi qu'avec le secrétaire-démissionnaire, Gilbert Guay. Les injures et les invectives ont été échangées au sujet d'une proposition visant à changer de vérificateur des livres, tâche accomplie depuis fort longtemps par M. Henri Pettigrew lui-même longtemps trésorier de la ville de Rivière-du-Loup.

Malgré une proposition en ce sens du con-

seiller Jean-Louis Roy, appuyée d'une pétition de 20 noms et de soumissions provenant de deux firmes de comptables offrant leurs services pour moins cher, aucun membre du conseil n'a secondé M. Roy. La proposition n'a donc pas été débattue ni votée. Les autres membres du conseil ont reproché à M. Roy son initiative pour obtenir des services professionnels à moindre prix puisque ont-ils dit, aucune résolution du conseil ne l'avait mandaté en ce sens.

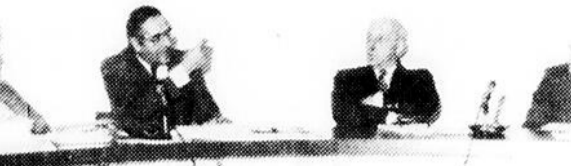
La discussion est sur-

venue au moment où ce conseiller a rappelé que le conseil avait décidé de faire vérifier les livres au moment du départ du secrétaire Guay de façon à remettre à la nouvelle employée Mme Thérèse Dubé-Deschênes, des livres en parfait ordre. Du même coup, M. Roy a suggéré de recruter un nouveau vérificateur pour injecter du sang nouveau, dit-il. Les firmes comptables rencontrées par lui étaient prêtes à initier la nouvelle secrétaire de la municipalité à la tenue des livres et à effectuer la vérification spéciale

de janvier à mars ainsi que la vérification annuelle pour la même somme globale de 950\$. L'année dernière, a rappelé M. Roy, en raison des vérifications spéciales exigées du vérificateur, la facture était grimpée à quelque 1 500\$, il y a une économie de 600\$ à faire dit-il. Mais, ont soulevé certains conseillers, il s'agissait d'une année spéciale car, de façon régulière, la vérification se faisait pour 920\$. D'ailleurs les livres étaient déjà rendus chez M. Pettigrew, ont indiqué certains membres du conseil, sans résolution du conseil, a relevé le conseiller Roy.

Quant à la requête de 20 contribuables demandant de confier la vérification à quelqu'un d'autre, elle devra être appuyée d'une caution de 500\$, a rappelé le secrétaire Guay car, si les livres sont trouvés conformes, cette somme servira à payer les frais ainsi encourus. Le conseiller Roy a indiqué alors que la vérification par la Commission municipale du Québec ne coûterait rien elle "et c'est ça qui s'en vient" dit-il.

Le maire Michaud a alors insulté le conseiller Roy et l'a ridiculisé tandis que M. Roy se récla-



L'entrée en service d'une nouvelle secrétaire à la municipalité de Cacouna Paroisse, Mme Thérèse Dubé-Deschênes en remplacement de M. Gilbert Guay a marqué l'ordre du jour de la dernière séance du conseil. On aperçoit aussi le maire Adélar Michaud et le conseiller Jean-Louis Roy.

maît d'être le conseiller des contribuables. Pour sa part, le secrétaire Guay a tenu à déclarer que contrairement aux accusations du conseiller Roy, lui et le maire Michaud ne sont "pas des cachotiers".

Un départ

Le secrétaire-démissionnaire a pris la parole au terme de la séance pour remercier tous ceux qui l'ont aidé au cours de 35 ans de service municipal. "J'ai eu un appui énorme d'Adélar dit-il, j'ai travaillé avec beaucoup de gens de l'est comme de l'ouest de la Paroisse". Sur ces paroles il a été applaudi.

Pas acheteur de quai

Même pour seulement 1\$, la municipalité de Cacouna Paroisse n'est pas acheteuse de quai, selon l'expression du conseiller Gilbert Bérubé. C'est la réponse que fera la municipalité à Travaux publics Canada qui l'avait proposé puisque

ce ministère fédéral dit ne plus en avoir besoin. Il s'agit du petit quai de Cacouna Est et non du quai de Gros-Cacouna. Celui-ci pourrait être le point de jonction des insulaires de l'est s'ils obtiennent la mise en service du bac autopropulsé accordé par le gouvernement du Québec.

Pas contre

Interrogé par le conseiller Jean-Louis Roy au sujet de sa déclaration à notre journal selon laquelle il s'était dissocié de la position des autres membres du conseil concernant la proposition de la Fabrique de donner l'école St-Georges de Cacouna aux deux corporations municipales, le maire Michaud a admis qu'il insinuaient Jean-Louis Roy. Or, a fait remarquer M. Roy, "je n'ai pas pris la parole une seule fois au cours de cette réunion et je suis au contraire d'avis que la Fabrique remette l'école aux deux corporations municipales".

DÉPÔT GARANTI TRUST GÉNÉRAL

12 1/4%
(5 ans)
Intérêt annuel

11 3/4%
(3 ans)
Intérêt annuel

10 5/8%
(15 mois)
Intérêt à l'échéance

DOUBLEMENT AVANTAGEUX!
PORTEFEUILLE-PLACEMENTS GRATUIT!

SUCCURSALE
Rimouski: 12, Saint Germain Est, G5L 7E1
Téléphonez-nous sans frais: 1-800-252-0869

ÉPARGNE VÉRITABLE 9 1/2%
Intérêt à l'échéance
90-179 jours

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

la nouvelle loterie instantanée de loto-québec!

deux jeux dans un!

jusqu'à

38 GROS LOTS DE 100 000\$ INSTANTANÉS.

LA "100 000\$ INSTANTANÉE"

loto sports

Gratter les cases du jeu. Si vous découvrez 3 symboles identiques, vous gagnez le lot instantané de 100 000\$.

Mark all six boxes of the game. If you find 3 identical symbols, you win the prize of 100,000\$.

LOT-SPORTS

Jusqu'à 38 gros lots de 100 000\$

LOT-HOCKEY

Gratter les cases du jeu. Ajoutez les points des 3 périodes. Si vous battez la marque à battre, vous gagnez le lot instantané de 100 000\$.

Mark the boxes of the game. Add up the points for the 3 periods. If you beat the "Marque à battre", you win the prize shown in the box.

loto hockey

LE JEU...

LOTO SPORTS*/LOTO HOCKEY* la plus riche loterie instantanée jamais proposée par Loto-Québec!

L'ENJEU...

jusqu'à 38 gros lots instantanés de 100 000\$ et une foule d'autres lots de 5 à 10 000\$!

L'ACTION...

Deux jeux dans un!
Loto Sports... 3 symboles identiques à découvrir.
Loto Hockey... une marque à battre.
Billet gratuit?
On recommence la partie!

ALLEZ-Y!

Pour 25\$ vous pouvez gagner gros



loto-québec

Traverse Rivière-du-Loup/St-Siméon

Le service sera soigné dans tous les détails

Les voyageurs qui emprunteront le traversier NM Trans St-Laurent à la prochaine saison constateront un service soigné dans les moindres détails car c'est l'essence même d'un bon service.

Le directeur de la Traverse, M. Richard Michaud l'a déclaré à la presse jeudi le 5 avril dernier. Il indiquait alors que la multitude de points par lesquels la traversée devrait dorénavant être plus agréable. L'horaire des 7 traversées par jour au pic de la saison touristique et ce, grâce au second traversier est selon lui le plus important. L'été 1984 sera vraisemblablement une année record d'achalandage et à un seul navire, quelque 4 300 véhicules auraient pu être laissés sur le quai. C'est ce qui a convaincu le ministère des Transports et la Société des traversiers de céder le NM Radisson pour la liaison Rivière-du-Loup/St-Siméon durant cinq semaines soit du 1er juillet au 7 août.

Une dizaine d'excursions pourrait être organisée sur le traversier un peu avant et juste après la saison de pointe, a aussi indiqué M. Michaud. Des excursions

Texte et photos MIREILLE ROBITAILLE

sions de trois heures pour la clientèle scolaire et autre, des clubs sociaux y songent de même que l'Office du Tourisme et des congrès qui veut récidiver sa tournée des îles. Par ce moyen, la compagnie Clarke veut redonner le bateau aux résidents des deux rives car, ce service n'est pas réservé aux touristes il est là pour eux, a soutenu M. Michaud.

Les tarifs ont été haussés de 6% portant par exemple le tarif du passager adulte à 5.90\$ (vs 5.55\$) et le tarif pour une automobile à 14.05\$ et 15.05\$ (vs 13.25\$). Les informations sur l'horaire et les coûts pourront être obtenues de tous les bureaux de la compagnie Clarke disséminés dans presque toutes les régions du Québec car une collaboration a été établie entre les divers services de la firme. Le directeur a aussi expliqué que le service de réservation n'avait pas été retenu pour les automobiles pour éviter de pénaliser les usagers non avertis de cette procédure ainsi qu'un système lourd à opérer.

Les petits détails

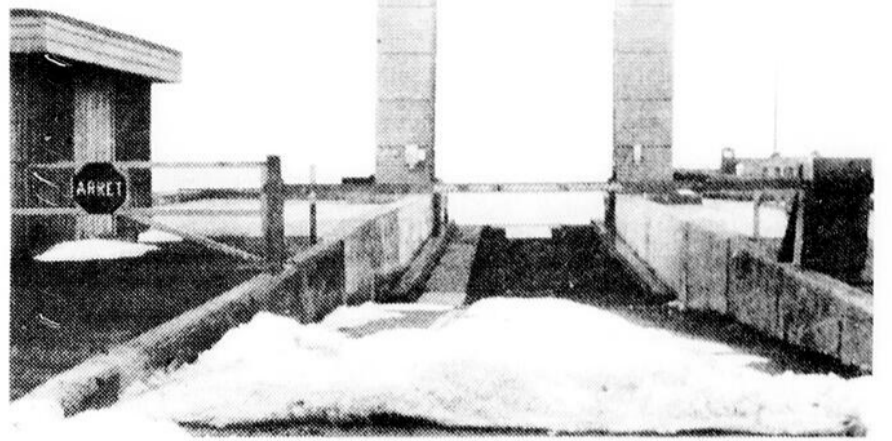
La planification de la saison est maintenant terminée et prévoit une cuisine améliorée à bord du navire NM Trans St-Laurent avec



M. Richard Michaud

un menu très diversifié, les employés de ce service se présenteront dans un tout nouveau costume et auront suivi eux aussi, une clinique d'accueil du touriste. D'autre part, la signalisation sera améliorée à l'abord des deux sites d'embarquement à St-Siméon comme à Rivière-du-Loup à de grandes affiches qu'érigera sous peu Transports Québec. De plus, les tronçons routiers près de Rivière-du-Loup

et en provenance des Maritimes indiqueront dorénavant ce service de liaison avec la rive nord. Des employés saisonniers s'ajouteront à l'équipage en place (une cinquantaine de personnes) pour répondre aux besoins spécifiques des voyageurs (faire chauffer le biberon de bébé par exemple) tandis qu'une animatrice tentera de capter l'attention des enfants et de les distraire par des jeux, des tours sur le bateau etc... Sur les stationnements tant à St-Siméon qu'à Rivière-du-Loup, des préposés au trafic seront à l'oeuvre tandis que l'Association touristique régionale pourra profiter de l'hospitalité du navire pour rejoindre et conseiller le public voyageur sur ce qu'il y a à faire dans le Bas St-Laurent et dans Charlevoix. Des jumelles payantes seront installées sur le pont du NM Trans St-Laurent pour accommoder les nombreux voyageurs qui choisiront l'excursion pour observer les grands voiliers notamment. Un système vidéo-cassette sera aussi installé en prévision des jours plus maussades où des court-métrages seront diffusés montrant les divers attraits des



Après avoir subi des réparations sommairement estimées à 500 000\$ cette année, le NM (navire marchand) Trans St-Laurent sera de retour à son embarcadere actuellement vide vers le 18 avril.

régions de Charlevoix et du Bas St-Laurent.

Un autre système de haut-parleurs extérieurs sera installé sur le quai loupériois à titre expérimental pour dispenser de la musique agréable et aussi pour rejoindre un passager au besoin. Au billet sera aussi joint une carte de commentaire-évaluation qui sera remise à la sortie du navire, la compagnie espère ainsi recueillir les commentaires nécessaires pour améliorer toujours plus son service au public, a expliqué M. Michaud. Tous les employés en contact avec le public auront suivi une clinique d'accueil touristique avec des professionnels.

La gare maritime

Les négociations avec le ministère des Transports en vue d'obtenir une gare maritime sur le quai loupériois sont bien engagées mais ne permettent pas de conclure pour l'instant, a commenté le directeur de la Traverse. Pourtant dit-il, il faut une salle d'attente décente assez grande pour loger nos clients, un lieu qui soit attrayant et doté de services minimums tels que salles de toilette, distributrices, jeux etc...

Un contrat à moyen terme

Au lieu des contrats annuels qui ont toujours

été signés six mois après la fin de la saison, la compagnie Clarke est sur le point de ratifier une entente avec le Gouvernement du Québec pour préciser les conditions d'opération du navire sur une période de cinq ans incluant l'année 1983. C'est ce qu'a révélé M. Michaud disant qu'il avait espéré annoncer à la presse ce jour-là la conclusion de ce contrat. Mais dit-il, ce n'est que partie remise puisque le document serait soumis à la réunion du Conseil du trésor du 10 avril. De cette façon l'opérateur du navire pourra planifier à plus long terme, la population sera rassurée quant à l'entrée en service de son traversier à date fixe.

CARIOCA



c'est mieux, c'est clair!

A la Caisse populaire de Cabano: Rien ne va plus

Le 2 avril dernier, la Direction de la Caisse Populaire de Cabano décrétait un lock-out pour les 13 employées syndi-

quées de cet établissement. C'est ce que le Syndicat des employées apprenait aux journalistes présents à une confé-

rence de presse tenue le 5 avril.

La veille de cette conférence de presse, la Direction a réclamé

l'intervention de la Sûreté du Québec pour déloger les employées qui avaient pénétré à l'intérieur de la Caisse. **Demande d'enquête**

En posant ce geste, le Syndicat affirme avoir voulu protester contre l'emploi de briseurs de grève par la Caisse populaire de Cabano.

Texte:
CHRISTIAN PELLETIER

ciser que ces chiffres incluent l'augmentation de 3% pour l'expérience consentie dans la convention collective expirée depuis le 31 octobre 1983. C'est pourquoi le Syndicat considère que ses demandes réelles sont de 8% et 7%.

Lorsque la partie patronale publie le maximum salarial qu'elle offre, le Syndicat précise qu'elle oublie de dire que seulement 2 employés atteindront ce maximum en 1984 et seulement 4 en 1985. Le Syndicat ajoute que la Direction de la Caisse cache le fait que la moyenne de l'écart entre le salaire réellement versé et le maximum publié sera de \$42.52 par semaine en 1984 et de \$48.86 en 1985.

Le malheur des uns...

Dans ce conflit, le proverbe "Le malheur des uns fait le bonheur des autres" se vérifie une fois de plus. Le gérant de la succursale de Cabano de la Banque Nationale, M. Raymond Paradis, nous a confirmé que ses employés sont débordés de travail depuis le lock-out à la Caisse populaire et qu'il doit du embaucher une personne supplémentaire.

Une centaine de nouveaux comptes ont été ouverts et les demandes de crédit sont très nombreuses. Si cette tendance se maintient, M. Paradis n'a pas fini de se frotter les mains puisque la moyenne de durée des conflits dans les Caisses populaires est de 4 mois, selon le Syndicat.

Un projet jeunes volontaires à Sainte-Rita

Le comité local du programme JEUNES VOLONTAIRES dans la MRC des Basques vient d'accepter le premier projet jeunes volontaires sur ce territoire. Il s'agit de "Je crée mon travail et j'améliore mon milieu de vie", un projet de trois mois regroupant cinq (5) jeunes de Sainte-Rita.

Fin avril, Francis et Harold Malenfant, Francis Ouellet et Marcel Thibodeau fabriqueront différents objets en bois, cabane d'oiseaux, coffrets de pêche, porte-journaux et autres. Ce matériel sera distribué aux personnes âgées ou handicapées ainsi qu'au comité de loisirs et culturel de la localité.

Rappelons aux jeunes de 16-24 ans, qu'ils peuvent se prévaloir du programme JEUNES VOLONTAIRES en s'adressant au module jeunesse de leur Centre Travail-Québec.

Un télégramme demandant l'envoi d'un inspecteur pour enquêter sur le respect par la partie patronale de la Loi sur les briseurs de grève a été expédié au ministère du Travail. Selon le Syndicat, le fait que des membres du Conseil d'administration, leurs épouses et même une personne non-sociétaire effectuent le travail des employées syndiquées pourrait contrevenir à cette Loi.

Appui

En réponse à ce lock-out, le Syndicat déclare qu'il tentera d'interrompre complètement les services dispensés par la Caisse populaire de Cabano. Dans ce but, il souhaite renforcer le nombre de syndiqués sur les lignes de piquetage. Le Syndicat des employés de l'Hôpital de Notre-Dame-du-Lac a déjà fait connaître par un télégramme à la Confédération des Caisses populaires son appui aux revendications des employées syndiquées de Cabano. Des démarches seront aussi entreprises auprès des enseignants.

Revendications

Le Syndicat a également profité de la conférence de presse pour dénoncer la publicité effectuée par la Direction de la Caisse au sujet de leurs revendications.

En publiant que les revendications salariales sont de l'ordre de 11% pour 1984 et 10% pour 1985, le Syndicat affirme que la partie patronale oublie de pré-



Mercredi
11 avril 1984

Réouverture du nouveau

Salon Jean Inc

Centre Commercial
Rivière-du-Loup

Local plus vaste

Nouvelle décoration

Nouveau mobilier

Rien n'a été négligé afin de répondre à tous les besoins.

Un salon de haute coiffure possédant la ligne complète des produits "Kérastase" de "l'Oréal" ainsi que "Kanra".

VENEZ CONSULTER NOS NOUVELLES REVUES DE COIFFURE 1984.

8 coiffeurs
à votre disposition

Jean
Guylaine
Chantale
Nicole

Dominique
Katie
Philippe
Marie



que ce soit avec ou sans rendez-vous.

Salon Jean Coiffures
Inc. Mode

Centre commercial, tél.: 862-9300

LA GRANDE PLACE

RIMOUSKI
OUVRIRA

Bientôt une foire de gourmets (fast food)

-Ouverture août 1984-

Quelques kiosques sont encore disponibles.

Pour informations, s'adresser à

La Grande Place Rimouski

Paul Lemay-Tél.: 723-1514

Une société meilleure jaillira de la lutte féministe

Texte
MIREILLE ROBITAILLE

La taille féministe pour obtenir l'égalité non seulement dans les lois mais aussi dans les faits améliorera toute la société et pas seulement le sort réservé aux femmes

La ministre à la Condition féminine, Mme Denise-Leblanc-Bantey exposait ainsi son point de vue du travail qui reste à faire mais surtout du changement de mentalité qui reste à accomplir devant quelque 80 femmes (5 ou 6 hommes seulement) venues l'entendre lors de son passage à Rivière-du-Loup, vendredi le 6 avril dernier.

C'est pourquoi dit-elle, son Ministère travaille fort à sensibiliser à rappeler constamment aux autres ministres d'avoir une préoccupation des femmes dans les lois qu'ils élaborent dans chacun leur secteur. Elle a souligné qu'elle obtient en ce sens l'appui de collègues mâles mais souhaiterait qu'elles soient 8 et non seulement deux femmes au Conseil des ministres pour imprimer un mouvement plus fondamental à cette préoccupation.

Elle a suggéré aux

femmes d'investir en plus grand nombre et avec plus d'agressivité, les lieux de pouvoir (municipalités, commissions scolaires, Chambres de commerce etc...) Pourtant, dit-elle, à 52% de la population et donc de l'électorat, les femmes constituent un pouvoir énorme sur le plan démocratique, elles pourraient, si elle le voulaient vraiment, obtenir l'appui des gouvernements pour tenir compte de leurs besoins et de leurs revendications.

Au sujet des services de garderie essentiels à la participation active des femmes à la gestion de la société, la ministre a admis que la solution parfaite n'est pas trouvée et que des solutions de compromis seulement ont été proposées à ce jour compte-tenu des ressources financières de l'Etat. Des décisions à ce sujet seraient annoncées d'ici quelques mois puisque son ministère est en pleine période de réflexion. Selon elle, il faut voir dans les garderies non seulement un service au parent qui travaille mais aussi et de plus en plus, une réponse au besoin de socialisation de l'enfant.



Photo : Lyne Chassé

La récente publication de la perspective avec laquelle elle aborde le ministère de la Condition féminine a provoqué "de la houle" a rappelé Mme Denise Leblanc-Bantey.

Au Magasin Co-Op: Une clinique de viande appréciée

La clinique de viande organisée par le Magasin Co-Op a réuni 150 femmes, membres des Cercles de Fermières et de l'AFEAS de Rivière-du-Loup lundi le 2 avril dernier.

C'est à la demande des deux organismes féminins que la direction du magasin a accepté de faire cette démonstration de coupe de viande pour expliquer en même temps comment repérer les pièces économiques,

plus tendres, plus savoureuses, plus nourrissantes. Pour ce faire, le Magasin avait obtenu la collaboration d'un technicien spécialisé de la compagnie Capri, M. Lucien Turcotte. Il était assisté des bouchers du magasin, dont M. Maurice Lemelin. L'assistant-gérant M. Jacques Boucher en a profité pour faire voir aux participantes les récentes rénovations au département de la boucherie.

Outre la dégustation de vins et fromages à la fin de la soi-

ree, le magasin avait organisé le tirage

d'un rosbif du roi et d'un panier de fruits

en plus de prix de présence.



Les femmes des Fermières et de l'AFEAS ont pu observer de près le dépeçage d'une carcasse pour produire les pièces de viande.

Découvrez les soins-beauté de l'avenir... aujourd'hui!

La Crème-contrôle d'Estée Lauder...
 traitement de beauté d'exception...
 ultra-riche...
 30 ml. 42.50 ch

***Prime:** Pour tout achat de 1000 ou plus de produits Estée Lauder à la Baie recevez la trousse Beauté totale admirable comprenant:
 Crème-contrôle 5 ml., fond de teint liquide Perfectly Natural 7 ml., démaquillant liquide doux pour les yeux 30 ml., rouge à lèvres All Day Wet Natural eau de parfum en atomiseur White Linen 7 ml.

Produits de beauté, rayon 240
En vigueur jusqu'au 21 avril

Les victimes d'agressions sexuelles seront mieux accueillies

Canada

Décision CRTC 84-301: Communications Communautaires des Portages, Rivière-du-Loup (Qué.) Lors d'une audience publique tenue à Hull (Qué.) le 13 déc. 1983, le CRTC a étudié les demandes, présentées par Communications Communautaires des Portages, visant à modifier la licence de radiodiffusion et la promesse de réalisation de CION-FM, Rivière-du-Loup. Le Conseil est conscient de la situation financière difficile dans laquelle se trouvent actuellement plusieurs radios communautaires. Il demeure cependant préoccupé par l'évolution progressive de ces dernières vers une commercialisation accrue au cours des dernières années. Le Conseil estime que cette évolution va à l'encontre du mandat confié aux radios communautaires et risque d'affecter, de façon directe ou indirecte, leur nature communautaire et l'équilibre des services de radiodiffusion présents dans un marché donné. Le Conseil est en outre d'avis que la présente proposition visant à accroître la durée de la publicité diffusée à chaque heure aurait pour effet d'accentuer encore davantage cette tendance vers une commercialisation accrue de la radio communautaire et il n'est pas disposé pour l'instant à autoriser une telle demande. Le Conseil entend cependant revoir cette question dans le cadre plus large d'une audience publique qui traitera de la nature et du rôle des radios communautaires au Canada et des règlements auxquels ces dernières sont assujetties. En conséquence, il refuse la demande visant à modifier la promesse de réalisation de CION-FM, Rivière-du-Loup en vue de diffuser 5 minutes de publicité restreinte par heure. Le Conseil approuve par ailleurs la proposition visant à supprimer la condition de licence existante relative à la diffusion de publicité restreinte, et à la remplacer par la condition de licence décrite ci-dessous. Il estime que cette condition de licence modifiée donnera à la titulaire une plus grande flexibilité et devrait lui permettre de générer plus de revenus publicitaires et l'aider à rétablir sa situation financière, tout en se conformant aux politiques du Conseil.

Q. Ou puis-je consulter les documents du C.R.T.C.?

R. La "Gazette du Canada", 1ère partie, contient le texte complet des documents du C.R.T.C. dans les deux langues officielles. On peut également les consulter aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques ou les acheter à l'unité chez les libraires dépositaires des publications gouvernementales. On peut aussi prendre connaissance des décisions du C.R.T.C. concernant un titulaire de licence à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Des copies des documents publics du C.R.T.C. sont aussi disponibles en téléphonant au Conseil à Ottawa/Hull (819) 997-0313, Montréal (514) 283-6607. CANADA

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
avis de décision

Texte et photo
MIREILLE ROBITAILLE

Depuis le 1er avril, les victimes d'agressions sexuelles dans la région de Rivière-du-Loup et du Grand-Portage sont mieux accueillies tant par les policiers que par le personnel hospitalier.

En effet, depuis cette date les personnes le plus souvent mises en contact avec les victimes sont prêtes à intervenir en appliquant la nouvelle procédure mise au point conjointement par les ministères de la Justice, les Affaires sociales, le Conseil du statut de la Femme et la Corporation des médecins. Une trousse médico-légale a donc été conçue et expédiée dans les hôpitaux, les C.L.S.C., les postes de la Sûreté du Québec, les agences de service social. Cette trousse est préparée dans l'optique de réduire autant que possible les ennuis aux victimes qui, en plus du traumatisme physique, doivent entreprendre des poursuites en justice pour faire inculper l'agresseur. Seulement 10% des victimes rapportaient les agressions précisément parce que le fardeau de la preuve leur incombait avec

toute une série d'interrogatoires et de dépositions, a expliqué l'agent-enquêteur Donald Gingras, également moni-



L'enquêteur Donald Gingras est le moniteur ayant formé tous les agents de la Sûreté du Québec sur la nouvelle approche à l'égard des victimes d'agression sexuelle, devant lui la trousse médico-légale qui sera dorénavant en usage dans les C.L.S.C. et les hôpitaux du territoire.

teur pour le poste loupeirois dans la formation des agents en vue d'améliorer l'accueil des victimes de ce genre d'agression. La police et la Justice espèrent par ce moyen inciter un plus grand nombre de ces personnes sexuellement agressées à rapporter le méfait aux autorités.

Depuis cette date, les victimes en se rappor-

tant à l'hôpital (ou C.L.S.C. le plus proche) seront traitées avec beaucoup de ménagement à poursuivi M. Gingras. Le personnel infirmier et médical a reçu l'information pertinente pour les aborder avec empathie et dignité. Le

plus à se présenter en cour pour comparaître et témoigner contre l'agresseur s'il y a lieu sauf dans des cas rares, estime M. Gingras. Même les médecins n'auront plus à aller témoigner en cour puisque leur déposition sera

l'Hôtel-Dieu.
La violence

La violence est devenu l'élément central de la nouvelle loi C-127 adoptée en janvier 1983 concernant les agressions sexuelles, selon l'agent Gingras. La menace de violence et l'exécution d'actes de violence dans les cas d'agression sexuelle seront le premier facteur retenu par la Justice. De cette manière, les législateurs ont voulu éliminer la discrimination selon le sexe (un homme pourra être agressé sexuellement aussi), ils ont voulu protéger l'intégrité de la personne et sa vie privée et protéger aussi les jeunes. La déposition

de la victime suffira à constituer une plainte et n'aura plus besoin d'être corroborée par la personne à qui elle l'avait raconté immédiatement après. Même un enfant considéré d'âge raisonnable par le juge pourra faire une déclaration par exemple dans les cas d'inceste ou de grossière indécence. Le comportement sexuel de la femme par le passé ne pourra plus être mis en preuve pas plus que sa réputation lors du procès éventuel

Que faire au cas où?

Si une personne est sexuellement agressée, elle peut appeler la Sûreté du Québec dont les patrouilleurs ont tous reçu quatre heures de formation sur le sujet. Ils ne la questionneront pas à outrance mais la conduiront à l'hôpital où elle sera prise en charge par des infirmières et des médecins eux aussi formés sur le sujet. La personne peut aussi se rendre directement au C.L.S.C. ou à l'hôpital. La trousse médico-légale déterminant le processus à suivre impliquant un nombre très restreint de membres du personnel. La partie légale sera expédiée aux représentants de la justice qui tenteront de retrouver le ou les coupables. Mais ce n'est pas tout. Puisque l'agression sexuelle est parmi les plus traumatisantes que puisse subir un individu, une initiative a été prise dans toute la région administrative 03 (de Québec) afin d'assister les victimes dans leur réhabilitation. Des intervenants à la fois des C.L.S.C., des hôpitaux, des Maisons des femmes, de la Sûreté du Québec, de l'Aide juridique et de l'assistance sociale entre autres, se réuniront le 13 avril à Cabano pour mettre au point ce soutien psychologique et social.



La vraie SOLUTION

Au bout du doigt

ACCESSIBLE
Dans toutes les régions du Québec, les 120 centres de Travail-Québec peuvent donner suite à vos demandes

RAPIDE
Un simple appel téléphonique et Travail-Québec peut vous fournir sur-le-champ plusieurs noms de candidats(es) disponibles

SÉLECTIF
Les centres Travail-Québec peuvent trouver des étudiants(es) au niveau local, régional ou provincial, conformément à vos besoins.

SOUPLE
Après avoir rencontré les candidats(es) vous pourrez choisir la personne qui vous convient vraiment.

Placement étudiant



Gouvernement du Québec
Ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu



Rivière-du-Loup s'est donné un nouveau règlement de la circulation

Texte et photos

MIREILLE ROBITAILLE

Le vieux règlement avait plus d'un quart de siècle et avait été amendé si souvent qu'il était difficile de le retrouver. Puis qu'il fallait maintenant l'adapter pour tenir compte du nouveau code de la sécurité routière, le règlement a donc été entièrement réécrit, modernisé, adapté et il est en vigueur.

Le chef de police Henri April et le président de la Commission de la sécurité publique le conseiller Claude Pelletier ont expliqué en entrevue récemment, les grandes lignes du document adopté par le conseil. Ils ont tenu à faire remarquer que le but de la Ville n'était pas de faire de l'argent avec son nouveau règlement. C'est l'impression que peut laisser le fait que celui-ci arrive au moment où la ville a le devoir d'imposer des amendes uniformes pour toute la province à certaines infractions et peut en plus, en garder une bonne partie. Auparavant l'échelle des amendes à Rivière-du-Loup était inférieure à bien d'autres endroits et les items pour lesquels les agents imposaient une contravention sur un règlement provincial était entièrement expédiés à Québec. Maintenant, la ville garde presque tout.

Pour des infractions de vitesse, de dépasse-

ment ou de direction, la Ville impose des amendes aussi élevées que le provincial. C'est l'Hôtel-de-Ville qui fait la perception des amendes maintenant et non plus le poste de police.

La rédaction du règlement a donné lieu à un ménage dans les sens uniques et les arrêts obligatoires (stops), a souligné le chef April. De nouveaux arrêts obligatoires seront apposés dès le dégel aux angles de Saint-André et Sainte-Jeanne d'Arc, aux angles de Fraserville et Delage de même qu'aux coins de Frontenac et Amyot.

Par contre, le sens unique sur la rue Des Erables sera aboli. Le règlement prévoit maintenant que les camions-remorques (vans) et les roulottes de camping ne pourront stationner plus d'une heure dans les rues de la ville sans une permission spéciale du chef de police. Ce règlement vise à éliminer le stationnement pour des nuits entières et parfois pour des semaines entières de ces véhicules et fait suite à des plaintes de citoyens, a expliqué M. April.

Les billets d'infraction seront uniformisés pour prendre le modèle sur la Sûreté du Québec et lorsqu'il deviendra nécessaire de modifier les sites d'arrêts obliga-

toires, il ne sera plus nécessaire d'amender le règlement mais seulement les annexes sur simple résolution du conseil municipal, a indiqué le conseiller Pelletier.

La reformulation complète du règlement a impliqué de très nombreuses heures de travail en comité et puis

avec le conseiller juridique, a rappelé le chef April. La révision avait été amorcée sous l'ancien conseil avec le conseiller Gilbert Perron et s'est complétée au début de 1984, dit-il. En plus de l'approbation de la ville, le nouveau règlement a été approuvé par le ministère des Transports et de la Justice.



L'angle où doivent être affichés de nouveaux arrêts obligatoires celui de Frontenac et Amyot depuis longtemps demandés.

LE PRÊT PERSONNEL DE LA CAISSE DESJARDINS



Tirez-en profit!

- Des taux de crédit concurrentiels
- Un service rapide
- Un personnel disponible et compétent



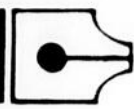
desjardins
Une ressource naturelle.

En vigueur dans les caisses populaires participantes affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.



Maintenant que le règlement de la circulation a été refait, le conseiller Claude Pelletier (debout) a annoncé son intention de refaire celui de la voirie qui date de 1912 sous le maire Malcolm Fraser. Assis le chef April.

À NOTER



COMITÉ DE QUARTIER ST-FRANÇOIS

Il y aura une réunion du Comité de Quartier St-François Xavier, mercredi prochain le 11 avril à 8:00 p.m. à l'école Thibault. M. Claude Pelletier, échevin du Quartier sera accompagné de M. Wilfrid Morin, chef pompier, qui vous parlera de la prévention

sur les incendies. On invite les citoyens à être nombreux à cette réunion.

CONCOURS "MÉRITE D'UNE ÉPOQUE"

Les personnes intéressées à participer au concours de récits de vie "Mémoire d'une époque" ont jusqu'au 30 avril 1984 pour s'inscrire. Le but de

cette démarche est de constituer un fonds d'archives orales au Québec par le biais de la collecte des récits de vie des Québécois (es) âgés (es) de soixante-dix ans ou plus. Le concours s'adresse à des équipes composées de deux membres: une personne âgée de soixante-dix ans ou plus, désireuse de relater ses souvenirs au bénéfice des générations futures, et un intervieweur chargé de réaliser l'entrevue et de l'enregistrer sur cassette magnétophone. Les participants pourront se mériter un des trois prix, soit de 1 000 \$, de 800 \$, et de 500 \$, qui seront accordés, sur recommandation d'un jury aux

meilleurs témoignages. Les candidats intéressés doivent remplir le formulaire de participation du concours et le retourner à l'Institut Québécois de Recherche sur la Culture avant le 30 avril 1984. Le formulaire est disponible sur demande en communiquant à l'adresse suivante: Concours "Mérite d'une époque", Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 93, rue Saint-Pierre, Québec, Québec, G1K 4A3, tél. (418) 643-9107 - Québec.

PROPRIÉTAIRES DE MACHINERIE LOURDE

Le 18e Congrès général annuel de l'Association des Propriétaires de Machinerie Lourde du Québec Inc., aura lieu les vendredi et samedi, 27 et 28 avril 1984, à l'Auberge des Gouverneurs, 690 est, Boulevard Saint-Cyrille, à Québec. L'inscription des participants se fera le 27 Avril, à compter de 8h00, et la première séance de travail débutera à 10h00 le même jour. Le Conférencier invité est M. Gerard D. Landry, Président et Editeur de "La Presse". Il développera le thème du Congrès: "Faut-il se résigner ou combattre". Tous les entrepreneurs intéressés sont cordialement invités.

VENTE DE PÂTISSERIES-MAISON

Le 14 avril prochain à 13 heures Vente de "pâtisseries-maison" dans le mail du centre commercial de Rivière-du-Loup. Les membres du cercle AFEAS de Rivière-du-Loup, toujours soucieux d'auto-financer leurs actions, organisent une vente de pâtisseries samedi le 14. Nous invitons ceux et celles qui veulent encourager notre organisme dans son financement, ou qui désirent s'offrir des petites "gâteries délicieuses" à venir nous rencontrer. Au plaisir de vous servir!!!

CONCOURS DES PRODUITS DE L'ÉRA-

JEAN-MARIE OUELLET REPORTE À LA PRÉSIDENTE

Monsieur Jean-Marie Ouellet a été reporté à la présidence de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec au cours de la première réunion du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale annuelle, au Centre municipal des Congrès de Québec, le 31 mars dernier.



L'ASSOCIATION TOURISTIQUE DU BAS-SAINT-LAURENT EST EN TOURNÉE

L'Association Touristique du Bas-Saint-Laurent annonçait récemment qu'elle effectuerait des rencontres **INFORMATION - CONCERTATION**. Eh bien, la tournée s'est amorcée le 3 avril dernier et va bon train. Vous trouverez ci-après la liste des heures et endroits où une équipe de l'Association Touristique du Bas-Saint-Laurent souhaite vous rencontrer. Nous invitons tous ceux qui sont touchés, de près ou de loin, par l'industrie touristique à participer à ces rencontres où seront traités des sujets variés, tels: centrale de réservation, publicité coopérative, Salon Vacances Québec '84, sondage, etc... à Trois-Pistoles: 10 avril à 20h00 à l'Hôtel de Ville; à Rivière-Bleue: 11 avril à 19h30 au Centre Louis-Joseph Janelle; à Notre-Dame-du-Lac: 12 avril à 14h00 à l'Hôtel de Ville; à Rivière-du-Loup: 17 avril à 14h00 au Musée du Bas-Saint-Laurent; à Rimouski: 18 avril

à 20h00 à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

BLE ET PROCLAMATION DU ROI DES SUCRES

La Société d'Agriculture du comté de Rivière-du-Loup en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, organise un concours des produits de l'étable et par la même occasion proclamer **LE ROI DES SUCRES**. L'objectif premier de ce concours est de montrer à la population que le produit des érables est un produit naturel, qu'on peut consommer toute l'année à des prix populaires et également que ce produit peut être disponible toute l'année et non pas seulement le printemps pendant la période des sucres. Ce concours créera une certaine émulation parmi les producteurs et contribuera à vous faire apprécier la qualité des produits acéricoles de la région. Ce concours se tiendra au Centre Commercial de Rivière-du-Loup. **Judi, le 12 avril 1984:** Entrée des exhibits de 14:00 à 16:00 heures. **Vendredi, le 13 avril 1984:** Jugement des exhibits de 10:00 à 16:00 heures. **Samedi, le 14 avril 1984:** Démonstration et fabrication des produits de l'étable de 13:00 à 13:30 heures. Proclamation du Roi des Sucres à 14:00 heures. Encan des produits jugés à 14:30 heures.

M. JACQUES GRANDMAISON, CONFÉRENCIER AU CLUB RICHELIEU

Lors de son dernier souper, le club Richelieu de La Pocatière accueillait comme conférencier M. Jacques Grandmaison. Ce dernier, qui est à l'emploi des Tourbières Premier à Rivière-du-Loup, a su captiver son auditoire par son exposé portant sur les différentes facettes de la tourbe notamment son origine, sa situation à travers le monde, son exploitation, son utilisation et sur la recherche qui se fait actuellement. Ainsi, avon-nous appris que le Québec exploite près de la moitié des tourbières canadiennes et que le Bas St-Laurent, à lui seul, produit 80% de toute la tourbe du Québec. M. Grandmaison a de plus expliqué que c'est la couche supérieure d'une tourbière, mieux connue sous le nom de mousse de sphaine, qui est principalement commercialisée. La tourbe est principalement utilisée soit à des fins énergétiques soit à des fins horticoles et, soit dit en passant, la tourbe produite dans notre région est surtout utilisée en horticulture. En terminant, il a souligné qu'il y avait d'excellentes possibilités de diversification du produit grâce, entre autre, à la recherche et les principaux domaines à explorer sont: l'utilisation de la tourbe en horticulture, la chimie de la tourbe et la biotechnologie.



Sur la photo, dans l'ordre habituel, R/Réginald Grandmaison, Jacques Grandmaison, confèrencier, R/Réjean B. Tremblay et R/Jean Dallaire.

appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère de l'Énergie et des Ressources

Le présent projet de développement est financé par le ministère de l'Environnement du Canada, Service canadien des forêts, par l'Office de planification et de développement du Québec et mis en œuvre par le ministère de l'Énergie et des Ressources.

RÉGION: BAS ST-LAURENT - GASPÉSIE (01)

PROJET: Culture et transport de quinze (15) millions de plants produits en récipients sous-abris parmisérables (ou tunnels). Ces plants sont livrés à raison de 3 000 000 par année, sur une période de cinq (5) ans à compter du 1er avril 1984. Les espèces à cultiver et les lieux de livraison sont: 1984 - 2 millions de plants (EPINETTE NOIRE) à livrer dans un rayon de 60km autour de Rimouski; 1 million de plants (EPINETTE NOIRE) à livrer dans un rayon de 60km autour de New Richmond; 1987 - identique à 1984; 1988 - identique à 1984; 1989 - identique à 1984; 1990 - identique à 1984.

Sont admissibles à soumissionner les personnes, sociétés ou organismes qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les conditions et devis à leur nom à l'adresse suivante:

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service Pépinières et reboisement
200 B, Chemin Ste-Foy, 4e étage
Québec (Québec)
G1R 4X7
Tél. (418) 643-4795.

Un versement de 10 000 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit en chèque ou en mandat postal à l'ordre du Ministre des Finances du Québec, est requis pour l'obtention des conditions et devis du projet.

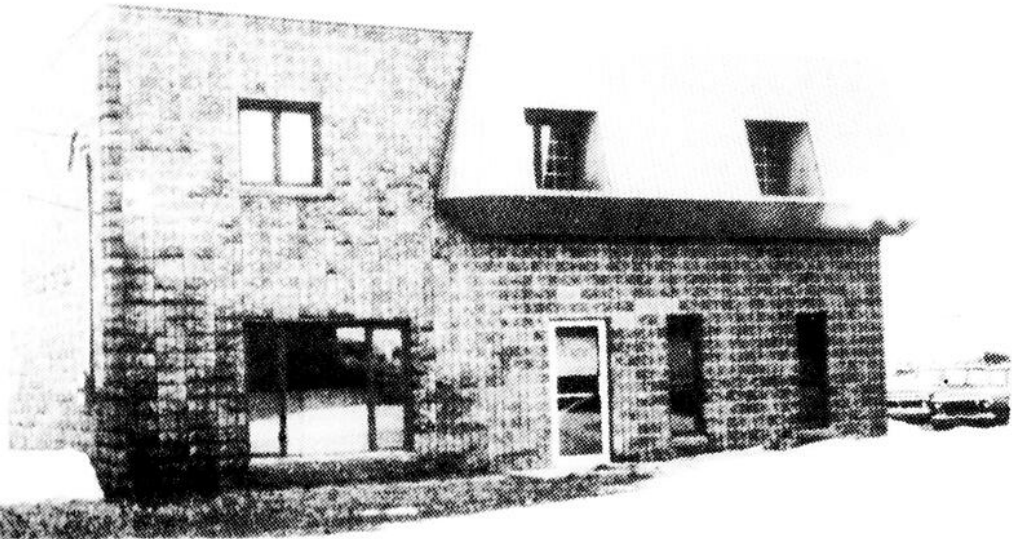
Un dépôt de soumission de dix mille dollars (10 000 \$) sous forme de chèque visé ou un cautionnement de soumission ou une garantie bancaire de soumission de vingt mille dollars (20 000 \$) est requis lors de la remise de la soumission.

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse suivante:

Clôture des soumissions: 24 avril 1984 à 15:00 heures.
CLAUDE DESCOTEAUX
Sous-ministre

Québec

À SACRIFIER POUR BALANCE D'HYPOTHÈQUE



Pour information: **Maçonnerie Bourgeault**
Tél.: 598-9656

Travailleuses, travailleurs au foyer du Québec

Depuis septembre 1983, l'AFEAS procède à une vaste campagne de sensibilisation de la population à travers le Québec sur la situation des femmes au foyer. C'est dans le cadre de cette campagne que se tiendra un important colloque le 17 avril prochain à la polyvalente St-Pierre, 320 rue St-Pierre à Rivière-du-Loup à compter de 19h30.

Un diaporama sera présenté sur le rôle et les responsabilités de la femme au foyer, intitulé: "Moi aussi, j'travaille". Cinq ateliers qui se tiendront autour des sujets suivants:

- 1. Valeur du travail au foyer:** personne ressource, Mme Denise Lévesque, présidente de la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup.
- 2. Mesures sociales et gouvernementales:** personne-ressource Mme Lucie Dufresne, avocate à l'aide

juridique.

- 3. Reconnaissance légale et financière:** personne-ressource M. Gaétan Bouchard, notaire.
- 4. Relations familiales, désaxation des rôles et des tâches:** personnes-ressources: Huguette et Paul Grandmaison, responsables régionaux du programme: "Être un couple".
- 5. Santé:** personne-ressource: Dr. Marie-France Belzile, médecin au C.L.S.C. des Basques.

D'autres personnes de marque seront présentes et auront l'occasion de s'exprimer lors de la plénière, et de répondre aux questions des participants (es).

Les recommandations qui sortiront de ce colloque (2 recommandations par atelier) seront acheminées vers le colloque national qui

se tiendra à Montréal, le 26 mai prochain.

Toute la population de la région couvrant le territoire de Trois-Pistoles, Rivière-du-Loup, Kamouraska et Témiscouata est attendue à cet important colloque. Nous comptons sur la présence des mairies des municipalités concernées, les députés au gouvernement provincial et fédéral, des représentants des clubs sociaux tant masculins que féminins.

Nous attendons vos réflexions, les solutions que vous identifierez pour appuyer nos propres recommandations ou pour suggérer de nouvelles pistes.

Pour obtenir plus d'informations, vous pourrez rencontrer les responsables des cercles AFEAS du secteur de Rivière-du-Loup qui tiendront un kiosque d'information sur le sujet au centre commercial de Rivière-du-Loup, les 12 et 13 avril.

À NOTER

NOUVELLE D'ACTION EMPLOI

L'équipe de Primordial est heureuse de vous annoncer la parution de "LA TERRE NATIVE" volume I-NO3. Au sommaire: L'habitation solaire, Se soigner avec les plantes (2), l'énergie éolienne, l'école différente, et deux nouvelles chroniques: "Les grands du passé" qui traite de philosophie et "Passons à l'action" une chronique sur le "développement de l'emploi". Aussi d'autres surprises. "LA TERRE NATIVE" est disponible au 186 Lafontaine et c'est gratuit! Le groupe P.L.A.C.E. a maintenant terminé une première rencontre avec toutes les municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup. Suite à cette rencontre le groupe a décidé pour répondre à un besoin de la population de créer un regroupement des sans-emploi. Ce regroupement prendra forme au cours de la dernière tournée qui s'effectuera les prochaines semaines. Il sera structuré à partir de chaque municipalité et sera composé de personnes intéressées à se prendre en main au niveau de l'emploi. Récupère-Action des portages inc.: Alternatives-Recyclage. Juste un mot cette semaine pour vous dire que Le virage technologique c'est aussi dans la récupération et le recyclage. Investir aujourd'hui dans la récupération, c'est profitable pour demain. Le gaspillage et la propreté, c'est l'affaire de tous (tes) et chacun (ne).

JE TE PUNIS, PARCE QUE JE T'AIME

Suite au succès qu'ont eu les rencontres suivantes, les développements psycho-moteur et socio-affectif, les peurs et les

cauchemars, l'acquisition de la propreté, et la sexualité chez l'enfant de 2 à 5 ans. Voilà que le comité de la "Petite Enfance" vous invite à discuter sur le thème "Discipline et autonomie" chez l'enfant de 2 à 5 ans. Cette rencontre aura lieu le 18 avril 1984 à 13 heures à la salle des Pèlerins, 6ième étage, 73 rue St-Henri à Rivière-du-Loup (résidence Hôpital Hôtel Dieu). A noter qu'il y aura une garderie sur place. Pour informations CLSC les Aboiteaux Comité de la Petite Enfance 867-2642 Lise ou Hélène.

SOIREE DE LA DUCHESSE "NATHALIE"



Nathalie Lévesque

Nathalie Lévesque représentante de St-Pacôme, St-Gabriel, St-Philippe de Néri et de Mont-Carmel, vous invite à sa soirée qui aura lieu le 14 avril 1984 à 21:00 heures au local du Club Aramis, route 230 ouest à Saint-Pascal. Elle aura pour vous divertir, un animateur avec orchestre. De nombreux prix de présence vous seront offerts en collaboration avec les marchands de la région. Des surprises vous attendent. Nathalie vous en promet de toutes les couleurs. Bienvenue à tous.

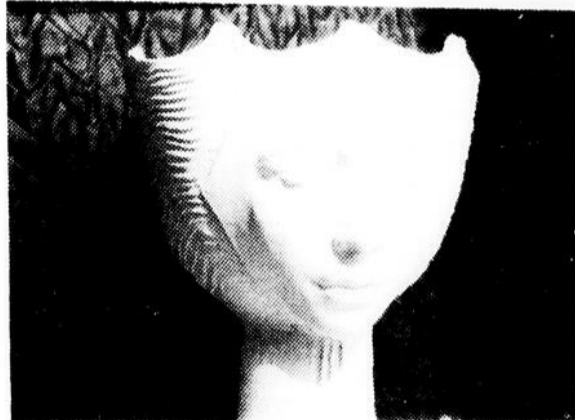
MERITE FORESTIER 1984: S'INSCRIRE MAINTENANT

Le ministère de l'Énergie et des Ressources rappelle à tous les propriétaires de lots boisés qu'ils ont jusqu'au 1er juin prochain pour s'inscrire au concours du Mérite forestier 1984. Est admissible à ce concours toute personne qui a sa principale résidence ou maison d'affaires au Québec et qui y possède depuis au moins cinq (5) ans, en pleine propriété ou en location, des terrains forestiers d'une étendue totale d'au moins 10 hectares et d'au plus, 800 hectares. Pour obtenir le dépliant d'information et le formulaire d'inscription au concours, prière de communiquer avec le bureau régional du ministère de l'Énergie et des Ressources le plus près de chez vous. Les formulaires d'inscription devront être reçus au bureau du Ministère de votre localité au plus tard le 1er juin 1984.

LE MERITE SCIENTIFIQUE 84

La remise des prix ERUDITIO-Radio-Québec en est à sa deuxième édition, cette année. On se souviendra qu'à l'UQAR, en 83, le lancement du mérite scientifique régional

connut un vif succès, alors que le Conseil du loisir scientifique, devant une assistance de 125 invités de marque, dévoilait le nom des trois gagnants. Cet événement se déplace dans l'Est du Québec à tous les ans. Cette année, il aura lieu à Carleton et se voit enrichi d'une nouvelle catégorie pour les jeunes de 18 ans et moins. En effet, pour démocratiser davantage les sciences, le Conseil ajoute le prix Donat-Brûlé, en reconnaissance du fondateur du premier club 4-H du Québec, à Val-Brillant en 1942. Pour organiser cette distinction, deux institutions s'associent au Conseil du loisir scientifique: Radio-Québec offre les quatre (4) prix, de magnifiques sculptures en porcelaine, oeuvres de monsieur Michel Roy, potier de Rimouski. L'Université du Québec à Rimouski donne, à son tour, une bourse d'étude au gagnant de la catégorie Jeunesse. Elle est équivalente à une année de scolarité à l'UQAR advenant le cas où le ou la gagnante désirait poursuivre ces études dans cette maison d'enseignement. La remise des ERUDITIO-Radio-Québec se fera lors d'un "cinq à sept" à l'auditorium de l'école polyvalente Antoine-Bernard, vendredi le 13 avril.



Radio-Québec offre les quatre (4) prix, de magnifiques sculptures en porcelaine, oeuvres de monsieur Michel Roy, potier de Rimouski.

LUCIEN COEUR: FRANÇOISE BÉDARD: POÈTE ET/OU ROCKER

Les uns l'ont connu avec le groupe "Aut'chose" et d'autres fredonnent encore le "Rap a Billy". Les uns l'ont salué comme récipiendaire du prix "Emile Nelligan" pour son livre, "Pour les rockers sacrifiés"... d'autres lisent aujourd'hui sa récente parution "Rock-désir"... LUCIEN FRANCOEUR, c'est le

chanteur-rock, le poète-choc, le professeur de littérature au Cégep de Rosemont qui incarne la cohabitation du phénomène rock avec le monde littéraire. A MARDI-CAUCUS, LUCIEN FRANCOEUR fera part de son cheminement et témoignera de l'originalité de sa vie et de son oeuvre. BIENVENUE A TOUS! DATE: Le MARDI 17 avril 1984 HEURE: A 12h30 ENDROIT: Hexagone (salon étudiant au Cégep)

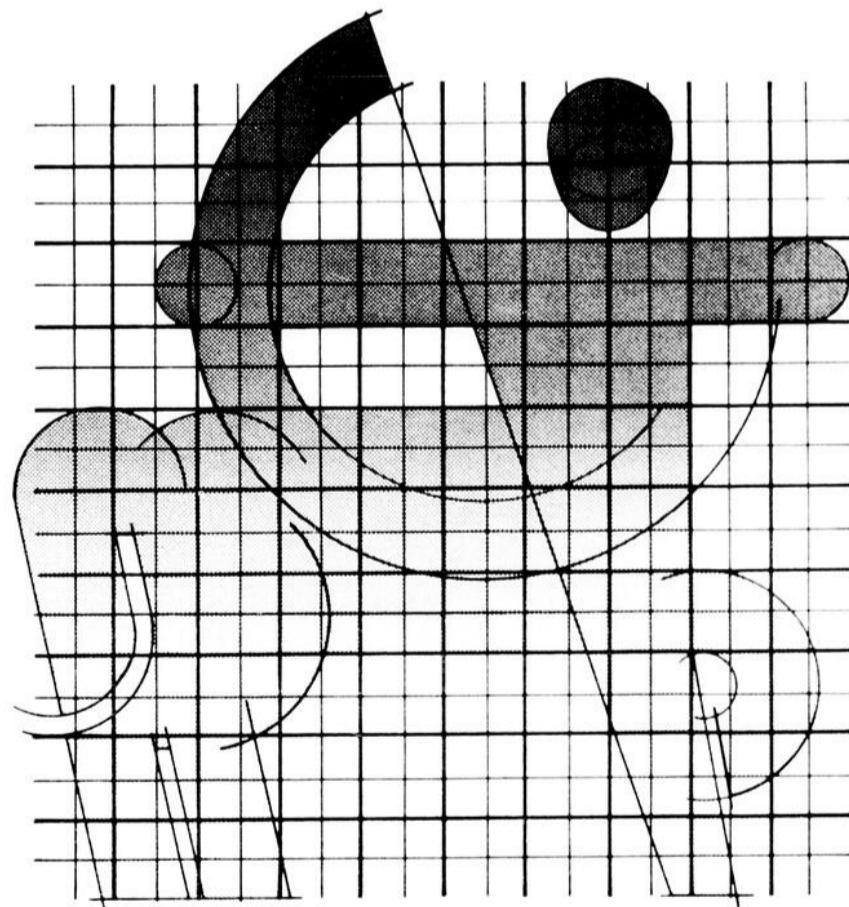


FONDATION FRANÇOISE BÉDARD

Lors de la finale du concours d'art oratoire du club Optimiste de Rivière-du-Loup, deux bourses furent offertes par la Fondation Françoise Bédard pour être remise à deux participants. Mgr Joseph Diamant, vice-président de la Fondation remet une bourse de \$100.00 à Josée Sandon, fille de M. et Mme Léonard Sandon et à Lise Joly, fille de M. et Mme Marcel Joly de Rivière-du-Loup.

Le courtier d'assurances:

la solution sur mesure



Votre courtier n'est pas attaché à une seule compagnie d'assurances. C'est un homme ou une femme d'affaires indépendant que vous mandatez pour choisir la solution à votre mesure. Il analyse vos besoins et sélectionne l'assureur pouvant vous fournir la meilleure protection.

En tant que conseiller, votre courtier vous dit ce que couvre votre police, mais aussi de ce qu'elle exclut. De cette façon, vous n'avez jamais de mauvaises surprises. Le professionnalisme du courtier d'assurances, c'est votre meilleure garantie pour la protection de vos biens. Cela s'appelle "l'assurance sur mesure".

L'ASSOCIATION DES COURTIER D'ASSURANCES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Vous avez bien raison!



OFFRE D'EMPLOI

Camp Vive La Joie Directeur (trice)

Le Camp Vive La Joie est à la recherche d'un (e) directeur (trice) pour travailler une période de 6 mois (à temps partiel: avril et septembre, et à temps plein: mai, juin, juillet et août). Le Camp Vive La Joie situé à St-Modeste est parrainé par le Club Richelieu de Rivière-du-Loup et accueille près de 300 enfants âgés de 7 à 15 ans pendant la période estivale.

Sommaire des fonctions:

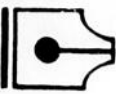
- Planifier l'ouverture du camp.
- Participer activement aux campagnes de promotion et de financement sur le territoire.
- Travailler en collaboration avec la corporation du camp au recrutement des moniteurs, secrétaire, cuisiniers et homme de maintenance.
- Collaborer à administrer le camp avec les comptables de la corporation.
- Animer l'équipe de moniteurs en vue de la réalisation d'une programmation conforme aux objectifs de développement du jeune tel que stipulé par la philosophie du camp.

Exigences:

- Être âgé (e) de 25 ans
- Formation dans un champ de connaissance approprié (sciences humaines, science de l'éducation...) de niveau universitaire ou collégial avec expérience pertinente.
- Posséder de fortes aptitudes pour l'animation de groupe dans un contexte d'éducation-loisir.
- Démontrer un véritable sens des responsabilités tant sur le plan humain qu'administratif.
- Faire preuve de polyvalence, de souplesse et de leadership.

Faire parvenir votre curriculum vitae à

Camp Vive la Joie
C.P. 606
Rivière-du-Loup, QC
G5R 3Z3

À NOTER

(Suite de la page 16)

mière expérience que j'ai vécue avec mes amis dans la vente des billets. Et l'appui inoubliable du Comité des Loisirs, leur enthousiasme et leur dévouement sans pareil. Le public qui a si bien répondu, et l'accueil chaleureux qui nous a été fait pendant cette période. Avec mes remerciements très affectueux et reconnaissants, Sonya Tère.

"PARTIE DE SUCRE ANNUELLE", ASSOCIATION FAMILLES THÉRIAULT

Samedi le 21 avril 1984 à 14 heures à la Sucrerie Normand Ouellet, 4e rang ouest, à St-Pascal (endroit habituel) \$2.00 pour adultes & enfants. Tous les parents et amis Thériault sont cordialement invités à participer à cette rencontre fraternelle. On vous attend en grand nombre! Informations supplémentaires: 492-3789 (après 18.00 hres), 862-6062, 856-4688.

DES OBJECTIFS DE FINANCEMENT

Le Parti Québécois a commencé sa campagne de financement présidée cette année par le ministre Bernard Landry. L'objectif global est de 2 040 000\$ dont 11 948\$ dans le Kamouraska-Témiscouata et 9 393\$ dans Rivière-du-Loup (incluant les Basques). Les solliciteurs du parti rencontreront les membres entre le 27 avril et le 27 mai prochain. Les organisateurs du Parti prévoient que la décision ferme annoncée par le premier ministre de rester à la tête de la formation sera de nature à favoriser la participation des membres à leur parti qui se finance sous le thème: "chaque pas, chaque geste, chaque effort pour bâtir une majorité".

LES FERMIERES DONNENT PLUS DE \$4.000.00 À LA BANQUE D'YEUX

Chaque année, depuis 7 ans, les Cercles de Fermières du Québec parrainent une oeuvre humanitaire. Cette année nous avons opté pour la banque d'yeux. Une lettre de Madame Raymonde Pelland, responsable du comité des bénévoles de la Banque d'yeux du Québec, a influencé le choix du Comité Exécutif provincial. Un total de \$4 655.00 représentant la moitié des sommes recueillies de toutes les membres des Cercles de Fermières du Québec est remis à la Banque d'yeux Nationale Inc., à l'occasion de cette réunion du Conseil d'Administration Provinciale. L'autre moitié sera remise à la Fondation de la Banque d'yeux du Québec lors de la prochaine réunion du Comité exécutif Provincial, tenu à Montréal en avril prochain.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'EST DU QUÉBEC REVISERA SES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

La Société Nationale de l'Est du Québec (SNEQ) tiendra son assemblée générale annuelle le 14 avril prochain, au sous-sol de l'église de Ste-Agnès, à Rimouski. Cette rencontre, la treizième de l'organisme, aura un intérêt particulier: le conseil d'administration a ressenti le besoin de procéder à une mise à jour des règlements généraux de la SNEQ, ce qui n'a pas été fait

CONGRES DE L'UMQ: FORTE REPRESENTATION DE LA REGION

Plusieurs élus municipaux de la région se sont déjà inscrits au congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendra les 12, 13 et 14 avril, à l'hôtel Reine Elizabeth à Montréal. C'est ce qu'a annoncé M. Ernest Ouellet, maire de St-Pascal et membre du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec. Cet événement où l'on attend au-delà de 1.000 délégués se déroulera sous le thème "La municipalité: le gouvernement à portée de la main". Le congrès donnera aussi aux délégués l'occasion d'entendre des conférenciers importants pour le monde municipal dont M. Alain Marcoux, nouveau ministre des Affaires municipales, M. Roch Bolduc, conseiller en gestion publique et ex-sous-ministre aux Affaires municipales et M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

CONCOURS DE PHOTOS

La première Biennale des arts visuels de l'est du Québec, ça vous dit quelque chose? La Biennale est une exposition d'oeuvres d'artistes en art visuel qui revient à tous les deux ans. 35 artistes de l'est du Québec ont été choisis pour exposer à cette Biennale.

Le concours se termine le 15 mai. Photos 5 x 7 ou 8 x 10. Les concours se divisent en deux catégories: 1. Photos noir et blanc: 35 mm, 1er prix: \$25, 2e prix: \$20, 110, 126, 1er prix: \$25, 2e prix: \$20, 2. Photos couleurs: 35 mm, 1er prix: \$25, 2e prix: \$20, 110, 126, 1er prix: \$25, 2e prix: \$20. Pour plus d'information, 862-1718, 862-4252.

SONDAGE SUR LES SÉMINAIRES DE GESTION DE LA BFD

Dans le but de mieux servir la communauté des affaires de la région Bas St-Laurent/Gaspésie, la Banque Fédérale de Développement effectue un sondage sur ses séminaires de gestion. À l'aide de la carte-réponse d'affaires qui se poste sans timbre, les gens d'affaires pourront indiquer leurs préférences quant aux sujets et au moment qu'ils désirent voir présenter des séminaires de gestion dans leur région.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec la Succursale de la Banque fédérale de Développement à Rimouski, au numéro 722-3300 ou au numéro sans frais pour l'extérieur 1-800-252-9036.

L'ARC-EN-SOI

Le C.R.C. l'Arc en soi est à la recherche de volumes (livres). Nous voulons nous monter une bibliothèque. Même si vos volumes sont usagés, nous les réparons. Nous irons les chercher. Demandez Paul Emile St-Pierre, 862-3721.

TEMPS PLEIN OU PARTIEL

Distributeur indépendant pour la Compagnie Nationale. Pas d'investissement spécifique. Revenu de \$400 à \$900 par semaine. Expérience non nécessaire. Entraînement complet. Pour information, sans frais: 1-800-961-9625.

APPEL D'OFFRES

PROJET:
Le DOMAINE PORTE À JOIE

PROPRIÉTAIRE:
CORPORATION DU DOMAINE PORTE À JOIE INC.
487 Route de la Montagne
Notre-Dame-du-Portage
G0L 1Y0

ARCHITECTES:
CHARLES CASGRAIN ET ALFRED PELLETIER, ARCHITECTES
46 rue de la Cour - C.P. 275
Rivière-du-Loup
G5R 3Y8

INGÉNIEURS STRUC, MEC & ÉLECTRICITÉ:
SOPAX LTÉE
142 de la Cathédrale
Suite 3
Rimouski, Qué
G5L 5H8

La Corporation du Domaine Porte à Joie Inc. demande des soumissions pour la restauration de 2 édifices à logements (14 en tout) sis au 515 et 515-A Route du Fleuve à Notre-Dame-du-Portage.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q., chapitre 53).

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, contre un dépôt de (125.00\$) cent vingt-cinq dollars, qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant correspondant à 10% du montant de la soumission à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pourcent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues jusqu'à 16 heures, heure en vigueur localement au bureau de l'architecte, soit au 46 rue de la cour à Rivière-du-Loup, le mardi 8 mai 1984 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Guy Boucher, Président.

L'équilibre personnel, clé de la santé...

LE DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE ET VOTRE JOURNAL

**la caisse d'établissement****Avis de convocation**

Avis est, par les présentes, donné que L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE se tiendra Mercredi, le 25 avril 1984, à compter de 20.00 heures en la salle paroissiale de l'église de St-Pie X de Rimouski.

Tous les membres sont cordialement invités à y participer.

Les fonctions électives de la caisse sont celles d'administrateur au conseil d'administration, de conseiller de surveillance et de commissaire à la commission de crédit.

SONT À POURVOIR
2 postes au conseil d'administration (secteurs centre et ouest)
1 poste au conseil de surveillance
1 poste à la commission de crédit

SONT SORTANTS DE CHARGE MAIS REÉLIGIBLES

Conseil d'administration:

M. Roland Berubé, secteur centre
M. Gérard Beaulieu, secteur ouest

Conseil de surveillance:

Mme Georgette Gauvin

Commission de crédit:

M. Irvin Pelletier

Est éligible toute personne physique qui est membre ordinaire de LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DU BAS ST-LAURENT depuis, au moins 90 jours avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Avis de candidature

Tout membre qui désire que soit proposée une candidature, y compris celle d'un dirigeant en poste, doit en produire un avis écrit aux bureaux de la caisse au plus tard avant 16.30 heures, le 19ième jour d'avril 1984 (soit le quatrième jour précédent la date fixée pour l'assemblée générale). Cet avis signé, qui est adressé au secrétaire, doit être contresigné par le candidat lui-même et indiquer le poste auquel il est proposé. Au niveau du conseil d'administration, la proposition doit provenir d'un membre du même secteur que le poste à combler, tout comme le membre proposé. Une copie de chacun des avis de candidature est affichée dans les bureaux de la caisse dès que possible après sa réception et y demeure jusqu'à l'assemblée générale. Des formules d'avis de candidature, dont l'usage n'est pas obligatoire, sont disponibles à la Caisse d'établissement du Bas St-Laurent.

Rimouski, le 28 mars 1984.

Adéodat St-Pierre, secrétaire.

Institution régie par l'Assurance-dépôt du Québec

149, St-Germain est
Rimouski, Québec

724-4360

Le jeudi 12 avril, c'est le
**CARNAVAL
DE LA BAIE!**

Soyez de la fête!

Où! Durant toute la journée de jeudi, c'est une atmosphère de fête qui régnera aux magasins la Baie de La Capitale, Place Laurier, Chicoutimi, Rimouski et Rivière-du-Loup! Une journée que nous voulons des plus joyeuses et des plus avantageuses pour tous

nos clients! Alors, joignez-vous à nous... Notre carnaval vous réserve tout plein d'agréables surprises et, surtout, une foule d'aubaines fantastiques! De plus, vous pourriez recevoir un échantillon de parfum, gracieuseté d'Oscar de la Renta!

Des
milliers de
prix de présence
à gagner!

Le jeudi 12 avril, si vous vous trouvez au bon endroit, au bon moment... vous pourriez gagner une magnifique tasse la Baie! Au total, 5400 tasses seront offertes au hasard durant notre carnaval. Venez tenter votre chance!

- Aux magasins la Baie de La Capitale, Place Laurier, Chicoutimi, Rimouski et Rivière-du-Loup seulement.
- Achats en magasin seulement.
- En vigueur le jeudi 12 avril seulement.

la **Baie**